

CATALOGUE
FORMATION

2022

AmPhiA

Conseil & Formation

SÉCURITÉ & SÛRETÉ

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES

PRÉVENTION & SECOURISME

SANITAIRE & SOCIAL

PROPRETÉ ET SERVICES ASSOCIÉS

ACCOMPAGNEMENT & CONSEIL

La formation, levier de vos performances

*"Si je veux réussir à accompagner un être vers un but précis, je dois le chercher là où il est et commencer là, justement là.
Sinon, je me trompe moi-même quand je pense pouvoir aider l'autre.
Car pour aider un être, je dois certainement comprendre plus que lui, mais d'abord comprendre ce qu'il comprend.
Si je n'y parviens pas, il ne sert à rien que je sois plus capable et plus savant que lui. Si je désire avant tout montrer ce que je sais c'est par orgueil : Je cherche à être admiré de l'autre plutôt que de l'aider.
Tout soutien commence avec l'humilité devant celui que je veux accompagner ; car aider n'est pas vouloir maîtriser mais vouloir servir.
Sans cela, je ne puis aider l'autre."*

Soren Kierkegaard

"Donner du sens à l'action"

Depuis 22 ans la société Amphia mène des actions de formations et d'accompagnement dans cette direction. Quel que soit le public, les objectifs à atteindre, notre première volonté est d'être à l'écoute de nos clients.

Ainsi au fil du temps, nous nous sommes questionnés, adaptés et avons fait évoluer nos pratiques.

Nos équipes pédagogique pluridisciplinaire, administrative et financière trouvent leur place dans la réflexion et la construction des projets de demain, en proposant de nouvelles offres de formations au travers du développement d'outils pédagogiques numériques indispensables à l'individualisation des parcours.

Présent aux côtés des différentes instances et partenaires, Amphia prête une attention particulière aux exigences réglementaires et environnementales, indissociable d'une volonté de proposer des actions de formation et d'accompagnement, en constante amélioration.

CFA depuis juin 2019, nous poursuivons notre développement en proposant de nouvelles formations en alternance, permettant de valoriser les parcours de formation, de favoriser l'employabilité et de soutenir la mobilité professionnelle.

L'équipe d'Amphia Conseil et formation est à votre écoute pour vous guider et vous accompagner dans la construction de votre parcours professionnel.



HANA VOLE
PRÉSIDENTE AMPHIA CONSEIL ET FORMATION



2 000 entreprises clientes
22 ans d'expérience en conseil et formation
22 000 personnes formées



L'équipe pédagogique d'Amphia Conseil et formation

Composée de spécialistes disposant de nombreuses années d'expérience dans leurs domaines respectifs. Elle est chargée de faire évoluer l'offre de formation, notamment de créer avec les intervenants experts des formations nouvelles et de les organiser en filières et cycles certifiants.



Une pédagogie active et participative

Le contenu de chaque programme de formation est élaboré en fonction des besoins, des objectifs professionnels et des compétences à acquérir. Des méthodes originales viennent soutenir l'autonomie et l'efficacité dans l'acquisition des compétences.



Agréments qualité

Face aux différents systèmes de labellisation, de certification, de qualification, d'attestation, de référencement, Amphia Conseil et formation, souhaite rassurer sur sa capacité à dispenser des formations de qualité, dans un environnement d'amélioration continu.



CFA depuis Juin 2019

« Etre CFA, c'est offrir à notre public une formation de qualité dans les conditions optimales et valorisante grâce à son statut de salarié. »
Hana VOLE, Présidente Amphia Conseil et formation



Agréments & Habilitations

Ministère du Travail

- Titre professionnel Assistant(e) de Vie aux Familles (A.D.V.F)
- Certificat Complémentaire de Spécialisation (CCS) : Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile
- Titre professionnel Agent de Sûreté et sécurité Privée (A.2.S.P) - niveau 4
- Opérateur en vidéoprotection et en télésurveillance - niveau 4
- Titre professionnel Agent(e) de propreté et d'hygiène

Ministère de la Culture

- Formation à la sécurité des lieux du spectacle

Ministère de l'Intérieur

- Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (S.S.I.A.P 1)
- Chef d'Equipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (S.S.I.A.P 2)
- Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (S.S.I.A.P 3)

Habilitation

- **INRS** : Sauveteur Secouriste du Travail
- **Certifpro** : Certificat CléA

Agrément CPNEFP

- Certification de Qualification Professionnelle des Agents de Prévention et de Sécurité (CQP APS)

Agrément Île de France, Conseil Régional

- Diplôme d'Etat Assistant Familial (DEAF)





MODALITÉS ET CONDITIONS D'ACCÈS

**De la prise de contact... à l'entrée en formation.
Délai d'inscription de trente jours, sous réserve que le dossier soit complet.**



01

J'indique la formation que je souhaite effectuer
Par téléphone:
01 64 97 97 66
ou
Par mail:
accueil@amphia.fr
ou
par le site internet:
www.amphia.fr



02

AmPhiA me contacte pour planifier un rendez-vous



03

Je transmets les documents demandés, complète le dossier d'inscription et effectue les tests si nécessaire.



04

AmPhiA étudie ma candidature.
Si je remplis les conditions d'entrée, j'intègre la formation



FINANCEMENT DES FORMATIONS

Sur financement personnel :

Le candidat règle personnellement le montant de la formation selon les modalités énoncées dans le contrat de formation et documents réglementaires entre le stagiaire et l'organisme de formation.

Candidat salarié :

Si le départ en formation est à l'initiative de l'employeur dans le cadre du Plan de Développement des Compétences, alors la prise en charge de la formation est effectuée par l'opérateur de Compétences.

Si le départ en formation est à l'initiative du salarié, le financement sera dans le cadre de son Compte Personnel de Formation (CPF).

Candidat demandeur d'emploi :

Selon les situations, la prise en charge des coûts de formation peut s'avérer possible, concernant les frais de formation et de rémunération des bénéficiaires, via les Aides Individuelles à la Formation (AIF) de Pôle Emploi.

Dans le cas où, le demandeur d'emploi est non indemnisé par Pôle Emploi, il est possible de bénéficier d'une aide du Conseil Régional.

Renseignez-vous sur les priorités régionales en matière de formation et auprès de votre conseiller Pôle Emploi.

Financement dans le cadre d'un contrat de professionnalisation/apprentissage :

L'alternance comprend deux types de contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation qui répondent tous deux au même objectif de montée en compétence du salarié en combinant travail en entreprise et formation théorique.

Les bénéficiaires des contrats d'alternance disposent d'une rémunération et les frais de formation sont pris en charge par France Compétence ou l'entreprise qui prend en charge les frais de scolarité par le biais de son OPCO.

Les aides pour recruter en contrat en apprentissage

Les aides pour le contrat de professionnalisation

Contactez-nous pour connaître les financements possibles.



Un accompagnement sur mesure

Amphia Conseil et formation a comme préoccupation de s'adapter aux personnes qu'elle accompagne, en mettant en avant ses atouts et ses compétences pour travailler au mieux conjointement vers l'acquisition de nouvelles compétences pour évoluer dans son métier ou la construction de nouveaux enjeux professionnelles (reconversion, mobilité, création d'entreprise, ...).

Conscient des enjeux sociétaux, nous sommes convaincus que les solutions sont multiples pour répondre aux différentes situations et besoins.

Validation des acquis de l'expérience

La Validation des acquis de l'expérience permet à toute personne qui justifie d'au moins un an d'expérience minimum en rapport direct avec une certification, quels que soient votre statut et votre niveau de formation, d'obtenir un diplôme correspondant à vos compétences professionnelles effectives.

Entreprendre une démarche de VAE nécessite une réelle motivation et la capacité à prendre du recul sur son expérience pour la communiquer, à l'écrit comme à l'oral, à un jury de professionnels. La certification obtenue par la VAE a la même valeur et est identique à celle obtenue par la voie de la formation.

Les consultants spécialisés d'Amphia Conseil et formation, vous accompagne et vous soutient dans cette démarche individuelle.

Bilan de compétences

Le Bilan de compétences est une action de formation inscrite dans le code du travail.

Il permet de faire un point sur votre carrière, d'analyser vos compétences professionnelles, vos aptitudes et vos motivations. Il pourra vous aider à définir un projet professionnel cohérent ou valider un projet de formation.

Alternance

La loi du 5 septembre du 2018 a crée un nouveau dispositif afin de redynamiser les modalités de formations ouvertes aux salariés : la reconversion ou la promotion par alternance (Pro-A). Ce dispositif s'inscrit en complément du plan de développement des compétences de l'entreprise et du compte personnel de formation (CPF) du salarié. Mis en œuvre à l'initiative du salarié ou de l'entreprise, il peut être mobilisé dans une optique d'évolution, de réorientation professionnelle ou de co-construction de projets qualifiants entre salariés et employeurs.



Notre équipe pédagogique pour...

Élaborer des formations adaptées aux différents niveaux d'expertise : initiation, remise à niveau, modules complémentaires,...

La prise en compte de vos besoins spécifiques afin de créer des formations sur-mesure

Développer les formations grâce aux situations issues du quotidien rapportées par les stagiaires

Un suivi des évolutions réglementaires et environnementales afin de développer ou d'adapter nos formations à vos besoins

SOMMAIRE

SÉCURITÉ INCENDIE

SSIAP 1 - Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes	12
Recyclage SSIAP 1	13
Remise à niveau SSIAP 1	14
SSIAP 2 - Chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personnes	15
Recyclage SSIAP 2	16
Remise à niveau SSIAP 2	17
SSIAP 3, Chef de service de sécurité incendie	18
Recyclage SSIAP 3	19
Remise à niveau SSIAP 3	20
Titre Professionnel Agent de Sûreté et de Sécurité Privée (A2SP)	21
 Titre Professionnel Opérateur en Vidéoprotection et en télésurveillance (OVT)	22
CAP Agent Vérificateur d'Appareil Extincteurs	23
Sensibilisation à la manipulation des extincteurs	24
Équipier de Première Intervention (EPI)	25
Équipier de Second Intervention (ESI)	26
CQP Agent de Prévention de Sécurité (APS)	27
Maintien et Actualisation des Compétences Agent de Prévention et de Sécurité 31h (MAC APS)	28
Maintien et Actualisation des Compétences Agent de Prévention et de Sécurité 24h (MAC APS)	29
Formation à la sécurité des lieux du spectacle	30
Sensibilisation aux pratiques de self-défense	31

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES

H0-H0V-B0	32
BS	33
BE manoeuvre	34
BR	35
B1-B1V	36
B2-B2V	37
BC	38
HC en HTA	39
HE-HEV	40
H1-H1V	41
HE manoeuvre en HTB	42
HE manoeuvre en HTA	43
Recyclage H0V-B0-H0 exécutant	44
Recyclage BS-BE manoeuvre	45
Recyclage BR-BC-B1-B1V-B2-B2V	46
Recyclage H1-H1V-H2-H2V-HC	47

PRÉVENTION & SECURITÉ

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)	48
Maintient et Actualisation SST	49
Prévention des risques liés à l'activités physique (PRAP)	50
Gestes et postures	51

SANITAIRE & SOCIALE

CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance initial	52
CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance Alternance	53
Titre Assistant de Vie et aux Familles	54
Diplôme d'Etat d'Assistant Familiaux	55
 Bientraitance et prévention de la maltraitance	56
 Nutrition et alimentation chez la personne âgées	57

PROPRETÉ & SERVICES ASSOCIÉS

 Titre d'Agent de Propreté et d'hygiène	58
---	----

ACCOMPAGNEMENT

Bilan de compétences	59
Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	60
 Évaluation CléA	62
Domaine 1 CléA	65
Domaine 2 CléA	66
Domaine 3 CléA	67
Domaine 4 CléA	68
Domaine 5 CléA	69
Domaine 6 CléA	70
Domaine 7 CléA	71

Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 1)

Code
SE01-11

Compétences visées

Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des dispositifs.
Appliquer des consignes de sécurité.
Comprendre et manipuler les tableaux de signalisation.
Effectuer les rondes de sécurité et la surveillance du PC et des travaux.
Intervenir en cas de sinistre.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini par le Ministère de l'Intérieur, selon Arrêté du 02 mai 2005 modifié.

- **Le Feu et ses conséquences**
 - Éclosion et développement du feu
 - Réaction et résistance au feu
- **Sécurité Incendie**
 - Principes de classement des établissements
 - Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
 - Desserte des bâtiments
 - Cloisonnement d'isolation des risques
 - Évacuation du public et des occupants
 - Désenfumage
 - Eclairage de sécurité
 - Présentation des différents moyens de secours
- **Installations Techniques**
 - Installations électriques
 - Ascenseurs et nacelles
 - Installations fixes d'extinction automatique
 - Colonnes sèches et humides
 - Système de sécurité incendie
- **Rôles et missions des Agents de Sécurité Incendie**
 - Le service de sécurité
 - Présentation des consignes de sécurité et main courante
 - Poste de sécurité
 - Rondes de sécurité et surveillance des travaux
 - Mise en œuvre des moyens d'extinction
 - Appel et réception des services publics de secours
 - Sensibilisation des occupants
- **Concrétisation des acquis**
 - Visites applicatives
 - Mises en situation d'intervention



74 heures (11 jours)



800 euros



11/05/2021 au 27/05/2021
11/06/2021 au 25/06/2021
20/08/2021 au 03/09/2021
15/10/2021 au 29/10/2021

Public

- Tout public.
- Motivation à intégrer le métier et le secteur.
- Connaissance générale du métier.

Pré-requis

- Avoir une qualification de secourisme en cours de validité.
- Certificat d'Aptitude médicale conforme à l'arrêté datant de moins de 3 mois.
- Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Moyens pédagogiques :

Exposé didactique avec support audiovisuel.
Mise en situation en plateau technique équipé.
Mise en situation d'intervention.

Modalités de certification :

Examen devant un jury présidé par le Directeur départemental des services d'incendie et de secours (SDIS) ou son représentant, et composé de chefs de service de sécurité Incendie (S.S.I.A.P.3) : QCM de 30 questions + ronde avec anomalies et sinistres.

Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 1) - Recyclage

Code
SE01-12

Compétences visées

Maintenir, actualiser les connaissances du candidat et son aptitude à remplir les missions de l'agent de service de sécurité incendie.

Assurer la sécurité des personnes et des biens dans des établissements recevant du public (ERP) ou immeubles de grande hauteur (IGH).



PROGRAMME DE FORMATION

Défini par le Ministère de l'Intérieur, selon Arrêté du 02 mai 2005 modifié.

• 1ère partie : Prévention

- Evolution de la réglementation en matière de prévention

• 2ème partie : Moyens de secours

- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

• 3ème partie : Mise en situation d'intervention

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité
- L'action face à différents contextes : fumées, incendie, évacuation des occupants et prise en charge d'une victime, méthode d'extinction d'un début d'incendie, protection individuelle, levée de doute, etc.
- L'utilisation des moyens de communication mobiles



14 heures (2 jours)



210 euros



11/06/2021 au 14/06/2021
02/07/2021 au 05/07/2021
20/08/2021 au 23/08/2021
03/09/2021 au 06/09/2021

Public

- Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne (SSIAP 1).

Pré-requis

- Être titulaire du diplôme SSIAP 1 ou d'une équivalence et ne pas avoir dépassé la date anniversaire des 3 ans depuis la dernière formation (initiale ou continue).
- Avoir une qualification de secourisme en cours de validité.
- Avoir exercé 1607 heures sur les 36 derniers mois en tant que SSIAP 1 (attestation employeur).

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Moyens pédagogiques :

Exposé didactique avec support audiovisuel.
Mise en situation en plateau technique équipé.
Mises en situation d'intervention.

Modalités de certification :

Appréciation sur les actions de l'agent pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas, la présence de l'agent à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.

Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 1) - Remise à niveau

Code
SE01-13



Compétences visées

Maintenir, actualiser les connaissances du candidat et son aptitude à remplir les missions de l'agent de service de sécurité incendie.

Assurer la sécurité des personnes et des biens dans des établissements recevant du public (ERP) ou immeubles de grande hauteur (IGH).

PROGRAMME DE FORMATION

Défini par le Ministère de l'Intérieur, selon Arrêté du 02 mai 2005 modifié.

- **Fondamentaux de sécurité incendie**
 - Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie
- **Prévention**
 - Évolution de la réglementation en matière de prévention
- **Moyens de secours**
 - Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours
- **Mise en situation d'intervention**
 - Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
 - Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité
- **Exploitation du PC sécurité**
 - Fonctionnement d'un poste de sécurité
 - Appel, accueil et guidage des secours publics
- **Rondes de sécurité et surveillance de travaux**
 - Conduite d'une ronde de sécurité



21 heures (3 jours)



360 euros



Du 11/05 au 19/05
Du 11/06 au 18/06
Du 02/07 au 09/07
Du 20/08 au 27/08

Public

Agent de sécurité incendie SSIAP1 ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité durant les 36 derniers mois

Pré-requis

- Être titulaire du diplôme Agent de Sécurité Incendie
- Avoir une qualification de secourisme en cours de validité
- Certificat médical de moins de trois mois pour les personnels n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Moyens pédagogiques :

Exposé didactique avec support audiovisuel

Mise en situation en plateau technique équipé : Mise en œuvre des extincteurs et RIA sur feux réels

Mises en situation d'intervention

QCM

Modalités de certification :

Appréciation sur les actions de l'agent pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas, la présence de l'agent à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.

Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 2)

Code
SE01-21

Compétences visées

Etre capable de remplir les missions de chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes.

Assurer la prévention et la sécurité incendie des biens et des personnes avec l'équipe qu'il encadre.

Diriger une équipe de 1er niveau de sécurité.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini par le Ministère de l'Intérieur, selon Arrêté du 02 mai 2005 modifié

- **Rôles et missions du Chef d'Equipe**
 - Gestion de l'équipe de sécurité
 - Management de l'équipe de sécurité
 - Organisation d'une séance de formation
 - Gestion des conflits
 - Evaluation de l'équipe
 - Information de la hiérarchie
 - Application des consignes de sécurité
 - Gestion des incidents techniques
 - Délivrance du permis feu
- **Manipulation du système de Sécurité Incendie**
 - Système de détection incendie
 - Système de mise en sécurité
 - Installations fixes d'extinction automatique
- **Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie**
 - Réglementation du Code du travail
 - Commissions de sécurité et commission d'accessibilité
- **Chef du Poste central de sécurité en crise**
 - Gestion du poste central de sécurité
 - Conseils techniques aux services de secours



70 heures



990 euros



Du 15/06/2021 au 30/06/2021

Public

Agent de sécurité incendie (SSIAP 1) désirent évoluer au poste de chef d'équipe

Pré-requis

- Être titulaire du SSIAP1
- Avoir exercé en tant que SSIAP1 pendant 1607 heures sur 24 mois dans un ERP / IGH
- Avoir une qualification de secourisme en cours de validité
- Certificat d'Aptitude médicale conforme à l'arrêté datant de moins de 3 mois

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Moyens pédagogiques :

Exposé didactique avec support audiovisuel
Mise en situation en plateau technique équipé

Modalités de certification :

Examen devant un jury présidé par le Directeur départemental des services d'incendie et de secours (SDIS) ou son représentant, et composé de chefs de service de sécurité Incendie (S.S.I.A.P.3)

- QCM de 40 questions (40 min)
- Animation d'une séquence pédagogique (15 min)
- Exercice de gestion du PC en situation de crise (20 min)

Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 2) - Recyclage

Code
SE01-22

Compétences visées

Etre capable de remplir les missions de chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes.

Exercer la fonction de SSIAP 2 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini par le Ministère de l'Intérieur, selon Arrêté du 02 mai 2005 modifié

- **Prévention**
 - Evolution de la réglementation en matière de prévention
- **Moyens de secours**
 - Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours :
 - Agents extincteurs
 - SSI
 - Moyens d'extinction
- **Gestion du PC de sécurité**
 - Gestion du PC en situation de crise :
 - Réception des alarmes, levée de doute, application des consignes, chronologie des priorités, prise de décision : gestion de l'évacuation, alerte des sapeurs-pompiers, le service local de sécurité, l'accueil des pompiers
- **Organisation d'une séance de formation**
 - Formation des agents de l'équipe :
 - Les méthodes pédagogiques
 - Pratique de l'animation
 - Déroulement chronologique d'une séance



14 heures (2 jours)



290 euros



15/04 au 16/04
17/06 au 18/06

Public

Chef d'équipe de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 2)

Pré-requis

- Être titulaire du diplôme SSIAP 2 et ne pas avoir dépassé la date anniversaire des 3 ans depuis la dernière formation (initiale ou continue)
- Avoir une qualification de secourisme en cours de validité
- Avoir exercé 1607 heures sur les 36 derniers mois en tant que SSIAP 2

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Moyens pédagogiques :

Appréciation sur les actions de l'agent pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas, la présence de l'agent à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.

- Exposé didactique avec support audiovisuel
- Mise en situation en plateau technique équipé : Gestion du PCS en situation de crise et accueil des secours

Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 2) - Remise à niveau

Code
SE01-23

Compétences visées

Etre capable de remplir les missions de chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes.

Exercer la fonction de SSIAP 2 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini par le Ministère de l'Intérieur, selon Arrêté du 02 mai 2005 modifié

- **Fondamentaux de sécurité incendie**
 - Rappel sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement d'incendie
- **Mise en situation d'intervention**
 - Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
 - Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité
- **Prévention**
 - Evolution de la réglementation en matière de prévention
- **Moyens de secours**
 - Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours : Agents extincteurs – SSI – Moyens d'extinction
- **Gestion du PC de sécurité**
 - Gestion du PC en situation de crise :
- **Organisation d'une séance de formation**
 - Formation des agents de l'équipe :
 - Les méthodes pédagogiques -Pratique de l'animation – Déroulement chronologique d'une séance
- **L'équipe de sécurité incendie**
 - Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité



21 heures (3 jours)



400 euros



Nous consulter

Public

Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 2) ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité durant les 36 derniers mois ou ayant dépassé les délais de recyclage ou non validation à un recyclage.

Pré-requis

- Être titulaire du diplôme SSIAP 2
- Avoir une qualification de secourisme en cours de validité
- Certificat d'Aptitude médicale conforme à l'arrêté datant de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Moyens pédagogiques :

Appréciation sur les actions de l'agent pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas, la présence de l'agent à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.

- Exposé didactique avec support audiovisuel
- Mise en situation en plateau technique équipé : Gestion du PCS en situation de crise et accueil des secours
- Manipulation du SSI
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

Chef de service de sécurité Incendie SSIAP 3

Code
SE01-31

Compétences visées

Acquérir les connaissances permettant d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Acquérir les compétences permettant l'accès aux fonctions de chef de service de sécurité incendie.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini par le Ministère de l'Intérieur, selon Arrêté du 02 mai 2005 modifié

- **Le feu et ses conséquences**
 - Le feu
 - Comportement au feu
 - Mise en œuvre des moyens d'extinction
- **La sécurité incendie et les bâtiments**
 - Matériaux de construction
 - Etudes de plans
 - Outils d'analyse
- **La réglementation incendie**
 - Organisation générale de la réglementation
 - Classement des bâtiments
 - Dispositions constructives et techniques
 - Moyens de secours
 - Visites
 - Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées
- **Gestion des risques**
 - Analyse des risques
 - Réalisation des travaux de sécurité
 - Documents administratifs
- **Conseil au chef d'établissement**
 - Information de la hiérarchie
 - Veille réglementaire
- **Correspondant des commissions de sécurité**
 - Les commissions de sécurité
- **Management de l'équipe de sécurité**
 - Organiser le service
 - Exercer la fonction d'encadrement
 - Notions de droit du travail
 - Notions de droit civil et pénal
- **Le budget du service de sécurité**
 - Suivi budgétaire du service
 - Fonction achat et maintenance



224 heures (32 jours)



3900 euros



du 15/09 au 16/11/2021

Public

Postulant Chef de service de sécurité incendie des immeubles de grande hauteur (I.G.H.) et des établissements recevant du public (E.R.P.).

Pré-requis

- Être titulaire d'un diplôme S.S.I.A.P. 2 en cours de validité, avec 3 ans d'expérience dans la fonction.
- Avoir une qualification de secourisme en cours de validité.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Moyens pédagogiques :

Exposé didactique avec support audiovisuel; mise en situation en plateau technique équipé :Analyse de projets
Mise en situation de management; Mise en œuvre des extincteurs et RIA.

Modalités de certification :

Examen devant un jury présidé par le Directeur départemental des services d'incendie et de secours (SDIS) ou son représentant, et composé de chefs de service de sécurité Incendie (SSIAP 3); QCM de 40 questions (40 min); Rédaction d'une notice technique de sécurité (2h30); Épreuve orale devant le jury (15 min)

Chef de service de sécurité Incendie SSIAP 3 - Recyclage

Code
SE01-32

Compétences visées

Etre capable de remplir les missions de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes

Exercer la fonction de SSIAP 3 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques



PROGRAMME DE FORMATION

Défini par le Ministère de l'Intérieur, selon Arrêté du 02 mai 2005 modifié

- **Réglementation**
 - Evolution des textes réglementaires
- **Notion de droit civil et pénal**
 - Les codes civil et pénal
- **Fonction maintenance**
 - Les contrats de maintenance des installations de sécurité
- **Etude de cas**
 - Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou de réaménagement dans l'existant.
- **L'accessibilité des personnes handicapées**
 - Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application
- **Analyse des risques**
 - identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels
 - Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux
- **Moyens de secours**
 - Evolution des textes réglementaires



21 heures (3 jours)



480 euros



Nous consulter

Public

Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes - SSIAP3 en ERP/IGH, en activité depuis 3 ans.

Pré-requis

- Être titulaire du diplôme SSIAP 3 et ne pas avoir dépassé la date anniversaire des 3 ans depuis la dernière formation (initiale ou continue).
- Avoir une qualification de secourisme en cours de validité.
- Avoir exercé 1607 heures sur les 36 derniers mois en tant que SSIAP 3 (attestation employeur).

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Moyens pédagogiques :

Appréciation sur les actions de l'agent pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas, la présence de l'agent à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.

- Exposé didactique avec support audiovisuel
- Mise en situation en plateau technique équipé :
 - Détermination des contraintes réglementaires
 - Analyse critique de documents existants
 - Rédaction d'un plan de prévention simplifié

Chef de service de sécurité Incendie SSIAP 3 - Remise à niveau

Code
SE01-33

Compétences visées

Etre capable de remplir les missions de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

Exercer la fonction de SSIAP 3 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini par le Ministère de l'Intérieur, selon Arrêté du 02 mai 2005 modifié

- **Documents administratifs**
 - Connaître et mettre à jour les documents administratifs
- **Commissions de sécurité**
 - Rappels sur la composition, le rôle des commissions de sécurité
- **Réglementation**
 - Evolution des textes réglementaires
- **Notion de droit civil et pénal**
 - Les codes civil et pénal
- **Fonction maintenance**
 - Les contrats de maintenance des installations de sécurité
- **Etude de cas**
 - Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou de réaménagement dans l'existant
- **L'accessibilité des personnes handicapées**
 - Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application
- **Analyse des risques**
 - identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels
 - Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux
- **Moyens de secours**
 - Evolution des textes réglementaires
- **Organisation d'un service de sécurité incendie**
 - Gestion du personnel et des moyens du service



35 heures (5 jours)



690 euros



Nous consulter

Public

Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes - SSIAP3 ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité durant les 36 derniers mois ou ayant dépassé les délais de recyclage ou non validation à un recyclage

Pré-requis

- Être titulaire du diplôme SSIAP 3.
- Avoir une qualification de secourisme en cours de validité.
- Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé

Moyens pédagogiques :

Appréciation sur les actions de l'agent pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas, la présence de l'agent à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.

- Exposé didactique avec support audiovisuel
- Mise en situation en plateau technique équipé :
 - Détermination des contraintes réglementaires
 - Analyse critique de documents existants
 - Rédaction d'un plan de prévention simplifié

Titre Agent de Sûreté et de sécurité privée (surveillant sécurité Magasin) – Titre A2SP - Niveau IV

Code
SE08-11N



Compétences visées

Acquérir les connaissances permettant d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les Immeubles de Grande Hauteur (IGH).

Etre capable de gérer un évènement en temps réel d'assurer la sécurité des personnes et des biens conformément aux réglementations.

PROGRAMME DE FORMATION

Défini par le Ministère Chargé de l'Emploi, arrêté modifié du 20 septembre 2019.

- **CCP 1 - Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité**
 - Assurer un accueil physique et téléphonique de qualité en sécurité privée
 - Contrôler l'accès à l'aide de dispositifs technologiques et de matériels de détection
 - Prévenir les situations conflictuelles, menaçantes ou les traiter
 - Contribuer au suivi de l'activité sur le site d'exploitation
- **CCP 2 - Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces**
 - Prévenir les situations génératrices de risques et intervenir si nécessaire
 - Détecter des comportements suspects ou des actes malveillants et réagir de manière appropriée
 - Réaliser l'ensemble des actions en réponse à une anomalie ou à une alarme
- **CCP 3 - Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée**
 - Prévenir et réagir face à des problèmes incendie dans des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur
 - Surveiller un site dit « sensible »
 - Intervenir de manière appropriée à la situation



427 heures (61 jours)



4500 euros



Du 13/10/2021 au 24/01/2022

Public

- Tout public .
 - Motivation à intégrer le métier.
 - Connaissance générale du métier.
- =>Chaque CCP peut être obtenu indépendamment des autres. Le délai d'obtention du titre complet est de 5 ans à compter de la date d'obtention du 1er CCP.

Pré-requis

- Autorisation préalable ou provisoire à la formation délivrée par le CNAPS.
- Le candidat n'ayant pas le SSIAP doit justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de 3 mois.
- Niveau de français B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).
- Le certificat "Sauveteur secouriste du Travail (SST) doit être en cours de validité.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Moyens de certification :

Evaluations complémentaires ou questionnement à partir d'une annexe au dossier professionnel.

Épreuve de synthèse: Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet- questionnaire professionnel & Entretien technique & entretien final.

Moyens pédagogiques:

Remise d'un support de cours, manipulation d'équipement, support vidéo et photo, mise en situation.

Titre Opérateur en Vidéoprotection et en Télésurveillance - Niveau IV

Code
SE08-20

Compétences visées

Assurer la surveillance visuelle d'un lieu à l'aide de moyens de vidéosurveillance ou de vidéoprotection

Gérer la sécurité des personnes, des lieux et des biens au moyen d'un dispositif de télésurveillance et réguler l'organisation des interventions



PROGRAMME DE FORMATION

Défini par le Ministère du Travail.

• Socle de base

- Module secourisme
- Module environnement juridique
- module gestion des conflits
- Module stratégique

• Spécialité surveillance par des systèmes électroniques de sécurité - Télésurveillance

- Module gestion des risques
- Module station de télésurveillance
- Module systèmes de sécurité électroniques
- Module structure des traitements
- Module comportement vis-à-vis du client

• Spécialité vidéoprotection

- Module environnement juridique de la vidéoprotection
- Module prévention des risques terroristes
- Module prévention des autres risques d'atteinte aux biens et aux personnes
- Module vidéoprotection

• Stage de mise en situation pratique



336 heures en centre (58 jours)
dont 70 heures de stage



5390 euros



Du 01/03 au 20/05/2022

Public

- Tout public .
 - Motivation à intégrer le métier.
 - Connaissance générale du métier.
- =>Chaque CCP peut être obtenu indépendamment des autres. Le délai d'obtention du titre complet est de 5 ans à compter de la date d'obtention du 1er CCP.

Pré-requis

- Trois profils sont possibles.
 - 1) Niveau classe de terminale ou première
 - 2) CAP/BEP/titre professionnel de niveau 3 dans les métiers de la sécurité (titre surveillance humaine RNCP, titre Conseiller Relation Client à Distance) avec 3 ans d'expérience dans le métier de la sécurité ou de la relation client à distance.
 - 3) Les candidatures de professionnels de la surveillance, non diplômés, pourront être étudiées et validées si le candidat possède le potentiel et les prérequis.
- Une autorisation préalable à l'entrée en formation est indispensable.
 - La capacité à rédiger un compte rendu informatisé.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Moyens de certification :

Evaluations complémentaires

Épreuve de synthèse :

Mise en situation professionnelle

Moyens pédagogiques:

Les méthodes pédagogiques reposent sur une alternance entre les ateliers de pratique professionnelle et l'apprentissage des connaissances théoriques et du cadre législatif.

M.A.C Télésurveillance (Maintenance et Actualisation des Compétences)

Code
SE08-20

Maintenir et actualiser les compétences réglementaires dans le cadre du renouvellement de la carte professionnelle « surveillance humaine ou surveillance par des moyens électronique de sécurité ou gardiennage » ou « Agent de Télésurveillance »

PROGRAMME DE FORMATION

Défini par le Ministère du Travail.

- **Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité : 7 heures**
 - Les évolutions récentes du livre VI du code de la sécurité intérieure
 - Le code de déontologie
 - La non-assistance à personne en danger
 - Les articles 53 et 73 du code de procédure pénale
 - Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété
 - Le secret professionnel
 - Les dispositions relatives au Conseil national des activités privées de sécurité
- **Cadre professionnel : 7 heures**
 - Les éléments de contexte sécuritaire, les différentes menaces en lien avec l'activité
 - Les perspectives et les évolutions de la spécialité
 - Les données économiques du secteur
 - Le bilan observatoire de la délinquance
 - Le rapport annuel de l'assemblée plénière des sociétés d'assurances dommages (APSAD)
- **Module Technique**
 - Les évolutions technologiques en matière de surveillance électronique
 - Les normes spécifiques à l'activité de télésurveillance
 - Les logiciels et outils métiers



21 heures



500 euros



Le 7, 8 et 9 mars 2022

Public

Toute personne souhaitant renouveler sa carte professionnelle expirant après le 01/01/2018.

Pré-requis

Etre titulaire d'une carte professionnelle portant la mention de « surveillance par des moyens électronique de sécurité ou gardiennage » ou « Agent de Télésurveillance »



Moyens de certification :

Evaluations complémentaires

Épreuve de synthèse :

Mise en situation professionnelle

Moyens pédagogiques:

Les méthodes pédagogiques reposent sur une alternance entre les ateliers de pratique professionnelle et l'apprentissage des connaissances théoriques et du cadre législatif.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation

2 rue du Bois Sauvage

91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé

CCP 2 - Socle de base avec spécialité télésurveillance

Code
SE08-21



Compétences visées

Gérer la sécurité des personnes, des lieux et des biens au moyen d'un dispositif de télésurveillance et réguler l'organisation des interventions

PROGRAMME DE FORMATION

Défini par le Ministère du Travail.

- **Socle de base - 41 heures**
 - Module secourisme - 14 heures
 - Module environnement juridique - 16 heures
 - module gestion des conflits - 5 heures
 - Module stratégique - 6 heures
- **Spécialité surveillance par des systèmes électroniques de sécurité - Télésurveillance - 99 heures**
 - Module gestion des risques - 15 heures dont 5 heures de mise en situation pratique
 - Module station de télésurveillance - 16 heures
 - Module systèmes de sécurité électroniques - 28 heures dont 8 heures de mise en situation pratique
 - Module structure des traitements - 28 heures dont 10 heures de mise en situation pratique
 - Module comportement vis-à-vis du client - 12 heures dont 4 heures de mise en situation pratique



140 heures en centre



2600 euros



Du 01/03 au 25/03/2022
Examen le 28/04/2022

Public

- Tout public .
- Motivation à intégrer le métier.
- Connaissance générale du métier.

Pré-requis

- Trois profils sont possibles.
 - 1) Niveau classe de terminale ou première
 - 2) CAP/BEP/titre professionnel de niveau 3 dans les métiers de la sécurité (titre surveillance humaine RNCP, titre Conseiller Relation Client à Distance) avec 3 ans d'expérience dans le métier de la sécurité ou de la relation client à distance.
 - 3) Les candidatures de professionnels de la surveillance, non diplômés, pourront être étudiées et validées si le candidat possède le potentiel et les prérequis.
- Une autorisation préalable à l'entrée en formation est indispensable.
- La capacité à rédiger un compte rendu informatisé.



Moyens de certification :

Evaluations complémentaires

Épreuve de synthèse :

Mise en situation professionnelle

Moyens pédagogiques:

Les méthodes pédagogiques reposent sur une alternance entre les ateliers de pratique professionnelle et l'apprentissage des connaissances théoriques et du cadre législatif.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé

CCP1 : - Socle de base avec spécialité vidéo-protection

Code
SE08-22



Compétences visées

Acquérir des compétences professionnels et transversales pour l'obtention de la carte professionnelle permettant d'exercer sur le poste d'Opérateur en vidéo-protection

PROGRAMME DE FORMATION

Défini par le Ministère du Travail.

- **Socle de base - 41 heures**
 - Module secourisme - 14 heures
 - Module environnement juridique - 16 heures
 - module gestion des conflits - 5 heures
 - Module stratégique - 6 heures
- **Spécialité Sécurisation des personnes, des lieux et des biens à l'aide de moyens de vidéo-protection - 99 heures**
 - Veiller au fonctionnement des installations et équipements de vidéo-protection en centre d'exploitation ;
 - Assurer la sécurisation des personnes, des lieux et des biens par un système de vidéo-protection ;
 - Analyser et exploiter les images ou les alarmes d'un système de vidéo-protection.



140 heures en centre



2050 euros



12/04/2022 au 06/05/2022
Examen le 20/05/2022

Public

- Tout public .
- Motivation à intégrer le métier.
- Connaissance générale du métier.

Pré-requis

- Trois profils sont possibles.
 - 1) Niveau classe de terminale ou première
 - 2) CAP/BEP/titre professionnel de niveau 3 dans les métiers de la sécurité (titre surveillance humaine RNCP, titre Conseiller Relation Client à Distance) avec 3 ans d'expérience dans le métier de la sécurité ou de la relation client à distance.
 - 3) Les candidatures de professionnels de la surveillance, non diplômés, pourront être étudiées et validées si le candidat possède le potentiel et les prérequis.
- Une autorisation préalable à l'entrée en formation est indispensable.
- La capacité à rédiger un compte rendu informatisé.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Moyens de certification :

Evaluations complémentaires
Épreuve de synthèse :
Mise en situation professionnelle

Moyens pédagogiques:

Les méthodes pédagogiques reposent sur une alternance entre les ateliers de pratique professionnelle et l'apprentissage des connaissances théoriques et du cadre législatif.

C.A.P Agent Vérificateur d'Appareils Extincteurs (A.V.A.E) - ALTERNANCE

Code
SE02-10A

Compétences visées

Obtenir le CAP d'Agent vérificateur d'appareils extincteurs (A.V.A.E.)
Savoir conseiller le client dans le choix des matériels ;
Vérifier l'état des extincteurs et des R.I.A. ;
Remettre les appareils en état après contrôle

PROGRAMME DE FORMATION

Défini par le référentiel du Ministère de l'Education Nationale.

• Les techniques d'intervention

- Conseil et assistance à l'achat-vente d'extincteurs et de R.I.A.
- Installation et mise en service d'un extincteur et d'un R.I.A.
- Vérification et remise en état d'un extincteur et d'un R.I.A.
- Organisation du travail :
Préparation des tournées
Gestion des appareils et des rechanges
Suivi de la facturation
Devis

• Expression technologique

- Technologie générale en matière de sécurité incendie
- Les extincteurs mobiles
- Les robinets d'incendie armés R.I.A.
- Les systèmes d'extinction automatiques à déclenchement mécanique
- Ergonomie et sécurité du travail
- Communication technique
- Installation- vérification et maintenance des BAES
- Installation- vérification et maintenance des systèmes de désenfumage

• Domaines généraux

- L'expression en Français
- Les mathématiques et sciences physiques
- Prévention-Santé-Environnement (P.S.E.)
- Histoire et géographie

• Formations spécifiques

- Secouriste Sauveteur du Travail
- Habilitation électrique H0-HOV-B0 Exécutant
- Gestes et postures



476 heures en entreprise
Rythme entreprise / CFA :
3 semaines / 1 semaine



6100 euros



Du 05/10/2020 au 31/05/2021
Date limite d'inscription : 30/10/2020

Public

- Tout public
- Motivation à intégrer le métier
- Connaissance générale du métier

Pré-requis

- Posséder une forte motivation.
- Permis B.
- Facultatif : avoir un diplôme de l'Education Nationale ou un Titre Professionnel permettant la dispense des domaines Généraux).

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé

Moyens pédagogiques :

Plateau technique aménagé permettant de se former sur :

- Robinet d'incendie armé RIA
- Extincteurs à pression auxiliaire portable
- Extincteurs à pression auxiliaire sur roues
- Extincteurs à pression permanente

Etude de cas et mise en situation

Utilisation des outils d'apprentissage en neurosciences

Moyens d'évaluation :

Les épreuves sont réparties dans deux catégories : les épreuves générales et les épreuves professionnelles.

Sensibilisation à la manipulation des extincteurs

Code
SE02-13

Compétences visées

Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques relatives à la prévention et à la lutte contre les incendies afin d'être capable de donner l'alerte rapidement et d'utiliser les moyens de première intervention.

PROGRAMME DE FORMATION

- **Les notions élémentaires de prévention**
 - Les risques aux quotidiens dans l'entreprise
 - Le cadre réglementaire
 - Le danger de l'incendie
 - Les causes et conséquences
- **Le feu - la combustion**
 - La théorie du feu
 - Les différentes classes de feu
 - Les agents extincteurs
 - Les extincteurs - le RIA
- **L'intervention en cas d'incendie : exercices pratiques**
 - Combattre un début d'incendie
 - Eviter la propagation
 - Démonstration d'efficacité des agents extincteurs sur différentes classes de feu
 - Manipulation d'extincteur et extinction sur feux réels par les stagiaires



3 heures (1 demi-journée)



Nous consulter



Nous consulter

Public

Personnels désignés par l'employeur dans le cadre des consignes de sécurité incendie de l'établissement, pour intervenir avec les extincteurs en toute sécurité.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

Lieu de la formation

Amphia organise des formations privatisées ou inter-entreprises, dans ses locaux ou au sein des entreprises.



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Délivrance d'une attestation de formation



Moyens pédagogiques :

Théorie : Exposés-débats, documents, audiovisuels

Pratique : Exercices de manipulation d'extincteurs en action sur feux réels de classe A - B - C - D - F, sur feux d'origine électrique

Moyens d'évaluation :

Contrôle continu d'assiduité et évaluation pratique

Équipier de Première Intervention (EPI)

Code
SE01-15

Compétences visées

Intervenir efficacement pour combattre un début d'incendie.
Déclencher l'alarme incendie.
Alerter les services de secours adéquats.
Comprendre son rôle et les responsabilités de chacun des acteurs.
Connaître les consignes et les circuits d'évacuation.

PROGRAMME DE FORMATION

- **Enseignements théoriques :**
 - Théorie du feu
 - Modes de propagation du feu
 - Différentes combustions
 - Les classes de feux
 - Les différents extincteurs
 - Les modes d'extinction
- **Enseignements pratiques :**
 - Utilisation des extincteurs de types : eau, poudre, CO², robinet d'incendie armé RIA
 - Sensibilisation du danger des fumées en caisson à fumée
- **L'Alarme / L'Alerte**
 - L'appel des secours
 - Les consignes générales de sécurité
 - Le plan d'évacuation
 - Téléphone
- **Mettre en place un dispositif d'évacuation :**
 - Identification des cheminements d'évacuation
 - Les acteurs d'une procédure d'évacuation et leurs missions
 - Les supports et les équipements nécessaires à une bonne évacuation
- **Visite applicative et mise en œuvre d'une procédure d'évacuation**



MATERIEL PEDAGOGIQUE

Extincteurs, DM, Détecteur incendie,
Eclairage de sécurité, foyers réels et sécurisés



6 heures (1 jour)



Nous consulter



Nous consulter

Public

Personnels désignés par l'employeur dans le cadre des consignes de sécurité incendie de l'établissement, pour intervenir avec les extincteurs en toute sécurité.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

Lieu de la formation

Amphia organise des formations privatisées ou inter-entreprises, dans ses locaux ou au sein des entreprises.

01 64 97 97 66



Délivrance d'une attestation de formation



Moyens pédagogiques :

Théorie : Exposés-débats, documents, audiovisuels

Pratique : Exercices de manipulation d'extincteurs en action sur feux réels de classe A – B – C – D – F, sur feux d'origine électrique

Moyens d'évaluation :

Contrôle continu d'assiduité et évaluation pratique

Équipier de Second Intervention (ESI)

Code
SE01-16

Compétences visées

Intervenir efficacement et en sécurité face à un incendie, en renfort des EPI. Déterminer les risques d'incendie par la mise en œuvre de moyens adéquats à la seconde intervention. Utiliser les équipements spécifiques à la seconde intervention. Procéder à la mise en sécurité des tiers et à l'extinction du feu dans la limite de ses prérogatives.

PROGRAMME DE FORMATION

• Enseignements théoriques :

- Connaissance de base sur le feu
- Développement de l'incendie dans un espace clos
- Extinction du feu
- Intervention des ESI
- Marche générale des opérations
- Sécurité de l'équipier
- Communication et restitution de l'autorité

• Enseignements pratiques :

- Initiation au port de l'ARI et adaptation sur des parcours à l'air libre et dans un labyrinthe en atmosphère enfumée et hostile
- Initiation à la mise en œuvre des matériels hydrauliques
- Initiation aux différentes techniques de reconnaissance
- Dégagements d'urgence, bilan et sauvetage des victimes
- Exercices dans une cave à fumée



6 heures (1 jour)



Nous consulter



Nous consulter

Public

Personne faisant partie de l'équipe de sécurité de l'entreprise.

Pré-requis

- Être équipier de première intervention pour la formation ESI
- Être médicalement apte au port de l'ARI

Lieu de la formation

Amphia organise des formations privatisées ou inter-entreprises, dans ses locaux ou au sein des entreprises.

01 64 97 97 66



Délivrance d'une attestation de formation



Moyens pédagogiques :

Théorie : Exposés-débats, documents, audiovisuels

Pratique : Exercices de manipulation d'extincteurs en action sur feux réels de classe A – B – C – D – F et sur feux d'origine électrique

Moyens d'évaluation :

Contrôle continu d'assiduité et évaluation pratique

Compétences visées

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires pour être apte à travailler dans les métiers de la sécurité privée.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'aptitude professionnelle obligatoire en vue de l'obtention de la carte professionnelle.



PROGRAMME DE FORMATION

- **UV1: Module secourisme**
 - Gestes élémentaires de premiers secours
- **UV2: Module environnement juridique**
 - Environnement juridique de la sécurité privée
- **UV3: Module Gestion des conflits**
 - Gestion des conflits et des situations conflictuelles
- **UV4: Module stratégique**
 - Connaissance de l'outil informatique
 - Transmission des consignes par outil informatique
- **UV5: Module prévention des risques incendies**
 - Connaissance des vecteurs d'incendie
- **UV6: Module modalités d'appréhension au cours de l'exercice du métier**
 - Application du code de procédure pénale
- **UV7: Module sensibilisation aux risques terroristes**
 - Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces
 - Réagir face à une attaque
 - Secourir
- **UV8: Module professionnel**
 - Surveillance et gardiennage
- **UV9: Module palpation de sécurité et inspection des bagages**
 - Événementiel
- **UV10: Module surveillance par moyen électronique de sécurité**
 - Télésurveillance
- **UV11: Module gestion des risques**
 - Maîtriser la gestion des alarmes
 - Protéger le travailleur isolé
 - Sensibilisation aux risques électriques
- **UV12 : Module événementiel spécifique**
 - Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements
 - Identifier les acteurs d'un événements
 - Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage
- **UV13: Module de gestion des situations conflictuelles dégradées**
 - Gestion des risques des situations conflictuelles dégradées
- **UV14: Module industriel spécifique**
 - Connaître et évaluer les risques professionnels



182 heures (26 jours)



1500 euros



Public

- Tout public
- Motivation à intégrer le métier
- Connaissance générale du métier

Pré-requis

- Demande de l'autorisation préalable ou provisoire en cours de validité
- Certificat médical (du centre de formation)
- Niveau de français B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Moyens pédagogiques :

Exposé didactique avec support audiovisuel

Mise en situation en plateau technique équipé (centrale d'alarme , SSI, téléphones, armoire à clés, système de vidéosurveillance, registre des consignes, des clés, badges visiteurs, modèle de permis feu)

Poste centrale de sécurité

Extinctions sur feux réels – Bac à feux écologique

Moyens de certification :

Jury composé de Professionnels de la sécurité publique et privée

Examen – QCM portant sur 14 UV + mise en situation pratique

Maintien et Actualisation des Compétences Agent de Prévention et de Sécurité - CQP APS MAC (avec MAC SST)

Code
SE08-11A

Compétences visées

Maintenir et actualiser les compétences nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle permettant d'exercer l'emploi d'agent de prévention et de sécurité

PROGRAMME DE FORMATION

- **Module secourisme**
 - Gestes élémentaires de premiers secours
- **Cadre Juridique d'intervention de l'Agent Privé de Sécurité**
 - Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'Agent Privé de Sécurité et la déontologie professionnelle
- **Compétences Opérationnelles générales**
 - Gérer les situations conflictuelles
 - Maîtriser les mesures d'inspection filtrage
- **Compétences Opérationnelles Spécifiques**
 - Connaissance de l'outil informatique
 - Prévention des risques terroristes
 - Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
 - Connaître les niveaux des risques associés
 - Connaître les différents matériels des terroristes
 - Savoir développer ses réflexes en matières de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
 - Détecter et prévenir les bons réflexes face aux menaces terroristes
 - Savoir entretenir sa culture de la sécurité
 - Se protéger soi-même
 - Protéger et alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
 - Sécuriser une zone
 - Identifier les risques de blessures en rapport avec le danger
 - Notions de secourisme tactique
 - Alerter les secours



31 heures (4 jours et demi)



465 euros



Du 24/08/2021 au 27/08/2021
Du 27/09/2021 au 30/09/2021
Du 18/10/2021 au 21/10/2021
Du 29/11/2021 au 03/12/2021
Du 20/12/2021 au 23/12/2021

Public

Agent exerçant une activité de sécurité privée, afin de mettre à jour leurs compétences dans le cadre de la formation continue des agents de sécurité privée.

Pré-requis

- Être titulaire de la carte professionnelle
- Satisfaire à une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Moyens pédagogiques :

Exposé didactique avec support audiovisuel

Mise en situation en plateau technique équipé (centrale d'alarme, SSI, téléphones, armoire à clés, système de vidéosurveillance, registre des consignes, des clés, badges visiteurs, modèle de permis feu)

Poste centrale de sécurité

Extinctions sur feux réels – Bac à feux écologique

Moyens de certification :

Évaluation pédagogique portant sur les connaissances des stagiaires

Maintien et Actualisation des Compétences Agent de Prévention et de Sécurité - CQP APS MAC

Code
SE08-11B

Compétences visées

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires pour être apte à travailler dans les métiers de la sécurité privée. Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'aptitude professionnelle obligatoire en vue de l'obtention de la carte professionnelle.

PROGRAMME DE FORMATION

- **Cadre Juridique d'intervention de l'Agent Privé de Sécurité**
 - Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'Agent Privé de Sécurité et la déontologie professionnelle
- **Compétences Opérationnelles générales**
 - Gérer les situations conflictuelles
 - Maîtriser les mesures d'inspection filtrage
- **Compétences Opérationnelles Spécifiques**
 - Connaissance de l'outil informatique
 - Prévention des risques terroristes
 - Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
 - Connaître les niveaux des risques associés
 - Connaître les différents matériels des terroristes
 - Savoir développer ses réflexes en matières de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
 - Détecter et prévenir les bons réflexes face aux menaces terroristes
 - Savoir entretenir sa culture de la sécurité
 - Se protéger soi-même
 - Protéger et alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
 - Sécuriser une zone
 - Identifier les risques de blessures en rapport avec le danger
 - Notions de secourisme tactique
 - Alerter les secours



24 heures (3 jours et demi)



360 euros



D1/07/2020 au 24/07/2020
25/08/2020 au 28/08/2020
15/09/2020 au 18/09/2020
13/10/2020 au 16/10/2020
24/11/2020 au 27/11/2020
15/12/2020 au 18/12/2020.

Public

Agent exerçant une activité de sécurité privée, afin de mettre à jour leurs compétences dans le cadre de la formation continue des agents de sécurité privée.

Pré-requis

- Être titulaire de la carte professionnelle
- Satisfaire à une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Moyens pédagogiques :

Exposé didactique avec support audiovisuel

Mise en situation en plateau technique équipé (centrale d'alarme, SSI, téléphones, armoire à clés, système de vidéosurveillance, registre des consignes, des clés, badges visiteurs, modèle de permis feu)

Poste centrale de sécurité

Extinctions sur feux réels – Bac à feux écologique

Moyens de certification :

Évaluation pédagogique portant sur les connaissances des stagiaires

Formation à la sécurité des lieux du spectacle

Code
SE08-12

Compétences visées

Être informé des obligations légales et réglementaires et des responsabilités en découlant.
Savoir appliquer la réglementation spécifique au type L.
Gérer les risques inhérents à l'activité.

PROGRAMME DE FORMATION

- **Module 1 : Cadre juridique général**
 - Licence d'entrepreneur du spectacle
 - Code civil et code pénal
 - Cas de jurisprudence et exemples tirés de l'actualité
 - Gestion sonore
 - Codes de l'environnement, du travail, pénal et de la santé publique
- **Module 2 : Réglementation de sécurité incendie des ERP spécifiques aux lieux de spectacle**
 - Dispositions générales
 - Dispositions particulières types L, CTS, PA
- **Module 3: Code du travail et sécurité des travailleurs**
 - Principes généraux de prévention
 - Gestion des risques
 - Droit d'alerte et de retrait
 - Information et formation des travailleurs
 - Formations et vérifications obligatoires
- **Module 4: Gestion de la sécurité des risques du spectacle**
 - Utilisation des équipements de travail et moyens de protection
 - Travaux en hauteur
 - Plans de prévention entreprises extérieures
 - Manutention manuelle
 - Electricité
 - Effet divers (neige, fumées, laser, artifices, ...)
 - Solidité des structures (échafaudages, tribunes, ...)
- **Évaluation des connaissances et validation de la formation**
 - Reformulation , retour sur les différents modules et réponses à des attentes particulières
 - Contrôle de connaissance
 - QCM
 - Restitution des résultats et correction



35 heures (5 jours)



850 euros



Nous consulter

Public

Personnes sollicitant l'obtention de la licence d'entrepreneur de spectacle vivant ou personnes souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Délivrance d'une attestation de formation



Moyens pédagogiques :

Exposés, document audiovisuels
Étude de cas
Documentation personnalisée

Moyens d'évaluation :

QCM de 40 questions
Évaluation des connaissances suite à la restitution corrigée
Contrôle continu tout au long de la formation

Sensibilisation aux pratiques de self-défense

Code
SE04-10.2

Compétences visées

Sensibiliser les personnes aux problèmes liés à la violence (au travail ou dans la société)
Identifier les causes et les enchaînements
Apprendre à engager une démarche de contractualisation
Savoir utiliser les gestes élémentaires de self défense

PROGRAMME DE FORMATION

• Enseignements pratiques :

- Les chutes : Poussée de l'agresseur dans le dos, poussée de face, chute avant-arrière
- Les esquives : chute arrière avec maintien à distance de l'agresseur, agression avec couteau 360°, agression de face avec arme blanche, clés de poignet
- Les parades : maintien à distance de l'agresseur, dégagements

• Enseignements théoriques :

- Anatomie : les articulations, les os, le corps
- le cadre réglementaire APS : légitime défense, l'assistance à personnes en danger, domaine d'action de l'APS



Formateurs spécialisés dans les domaines techniques
Arts martiaux
Kravmaga (Mossad israélien)
Techniques employées par le GIPN GIGN

Flashez moi et
découvrez notre salle de défense



7 heures (1 jour)



1500 euros*

*Forfait groupe de 8 personnes



Nous consulter

Public

Demande de l'entreprise en réponse à un besoin identifié par son personnel.

Pré-requis

Pas de contre indication médicale

Lieu de la formation

Amphia organise des formations privatisées ou inter-entreprises, dans ses locaux ou au sein des entreprises.



01 64 97 97 66



Délivrance d'une attestation de formation



Moyens pédagogiques :

Mises en situation sur des équipements pédagogiques adaptés : salle d'entraînement, équipements individuels d'entraînement, armes factices, protections, etc.

Habilitation Électrique

H0-H0V-B0

Code
SE05-20

Compétences visées

Sensibiliser les participants aux dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électriques à proximité d'installations électriques en toute sécurité.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini selon la norme NFC 18-510

- **Module Tronc commun n°1 :**
 - Grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu,
 - Effets du courant électrique sur le corps humain
 - Différents domaines de tension.
 - Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
 - Zones d'environnement et leurs limites
 - Identifier les limites et les zones d'environnement.
 - Principe d'une habilitation
 - Définition des symboles d'habilitation
 - Prescriptions associées aux zones de travail
 - Equipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
 - Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés
 - Risques liés à l'utilisation et à la manipulation de matériel et d'outillage dans un environnement électrique
 - Procédures, consignes et la conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie
- **Module exécutants de travaux d'ordre non électrique (b0, h0, h0v)**
 - Acteurs concernés par les travaux.
 - Limites de l'habilitation chiffrées « 0 » (autorisation et interdictions, zone de travail, etc.)



8 heures (1 jour)



105 euros



31/08/2020

17/09/2020

20/10/2020

Public

Personnel non électricien travaillant dans un environnement électrique et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre non électrique.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé

Selon la norme NFC 18-510



Délivrance d'un avis après formation, suite à l'évaluation et contrôle des connaissances (note minimale 12/20), permettant à l'employeur de délivrer ou non le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Réalisation des manœuvres de sécurité sur une installation électrique de formation.

Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.

Habilitation Électrique BS

Code
SE05-22

Compétences visées

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement de raccordement simples, des manoeuvres dans le respect des textes réglementaires.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini selon la norme NFC 18-510

• Module Tronc commun n°1 :

- o Grandeurs électriques
- o Effets du courant électrique sur le corps humain
- o Différents domaines de tension
- o Appartenance des matériels à leur domaine de tension
- o Zones d'environnement et leurs limites
- o Limites et les zones d'environnement
- o Principe d'une habilitation et définition des symboles d'habilitation
- o Prescriptions associées aux zones de travail
- o Equipements de protection collective et leur fonction
- o Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés
- o Risques liés à l'utilisation et à la manipulation de matériel et d'outillage dans un environnement électrique
- o Procédures, consignes et la conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie

• Module Intervention BT de remplacement et raccordement (BS):

- o Limites de l'habilitation BS
- o Informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation
- o Fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
- o Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- o Séquences de la mise en sécurité d'un circuit
- o Mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
- o Contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires
- o Procédure de remplacement



14 heures (2 jours)



240 euros



Nous consulter

Public

Personnel d'exploitation ou d'entretien non électricien appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement, de raccordement et/ou des manoeuvres sur des ouvrages électriques.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Délivrance d'un avis après formation, suite à l'évaluation et contrôle des connaissances (note minimale 12/20), permettant à l'employeur de délivrer ou non le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Réalisation des manoeuvres de sécurité sur une installation électrique de formation.

Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.

Habilitation Électrique BE manoeuvre

Code
SE05-23

Compétences visées

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement de raccordement simples, des manoeuvres dans le respect des textes réglementaires.



PROGRAMME DE FORMATION

Définit selon la norme NFC 18-510

• Module Tronc commun n°1 :

- Grandeurs électriques
- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Différents domaines de tension
- Appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Zones d'environnement et leurs limites
- Limites et les zones d'environnement
- Principe d'une habilitation et définition des symboles d'habilitation
- Prescriptions associées aux zones de travail
- Equipements de protection collective et leur fonction
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation de matériel et d'outillage dans un environnement électrique
- Procédures, consignes et la conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie

• Module Manoeuvres en basse tension (BE manoeuvre) :

- Matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Limites de l'habilitation BE Manoeuvre
- Informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation
- Instructions de sécurité spécifiques aux manoeuvres



14 heures (2 jours)



240 euros



08/06/2020

09/07/2020

31/08/2020

Public

Personnel d'exploitation ou d'entretien non électricien appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement, de raccordement et/ou des manoeuvres sur des ouvrages électriques.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Délivrance d'un avis après formation, suite à l'évaluation et contrôle des connaissances (note minimale 12/20), permettant à l'employeur de délivrer ou non le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Réalisation des manoeuvres de sécurité sur une installation électrique de formation.

Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.

Habilitation Électrique BR

Code
SE05-25

Compétences visées

Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique ; connaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleurs conditions de sécurité.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini selon la norme NFC 18-510

• Module Tronc commun n°2 :

- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Noms et limites des différents domaines de tension
- Zones d'environnement et leurs limites
- Principe et définition des symboles d'une habilitation
- Rôles de chacun
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)
- Équipements de protection collective et leur fonction
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel et incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13

• Module Interventions BT générales (BR)

- Différentes intervention BT générales et les intervention BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine.
- Fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux intervention BT
- Les documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.)
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
- Les opérations de consignation et les documents associés



21 heures (3 jours)



225 euros



Nous consulter

Public

Personnel d'exploitation ou d'entretien non électricien appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement, de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques.

Pré-requis

Test de connaissance en électricité. Attention si le niveau n'est pas suffisant la personne ne pourra suivre la formation)

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Délivrance d'un avis après formation, suite à l'évaluation et contrôle des connaissances (note minimale 12/20), permettant à l'employeur de délivrer ou non le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Réalisation des manœuvres de sécurité sur une installation électrique de formation.

Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.

Habilitation Électrique B1 - B1V

Code
SE05-33

Compétences visées

Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique ; connaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini selon la norme NFC 18-510

• Module Tronc commun n°2 :

- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Noms et limites des différents domaines de tension
- Zones d'environnement et leurs limites
- Principe et définition des symboles d'une habilitation
- Rôles de chacun
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)
- Équipements de protection collective et leur fonction
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel et incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13

• Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension (B1, B1V) :

- Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique
- Niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension
- Prescriptions d'exécution des travaux
- Fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et documents associés
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
- Mesures de prévention à observer lors d'un travail



21 heures (3 jours)



Nous consulter



Nous consulter

Public

Personnel électricien travaillant dans un environnement des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre électrique et/ou des manœuvres permises.

Pré-requis

Test de connaissance en électricité. Attention si le niveau n'est pas suffisant la personne ne pourra suivre la formation)

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Délivrance d'un avis après formation, suite à l'évaluation et contrôle des connaissances (note minimale 12/20), permettant à l'employeur de délivrer ou non le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Réalisation des manœuvres de sécurité sur une installation électrique de formation.

Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.

Habilitation Électrique B2- B2V

Code
SE05-34

Compétences visées

Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique ; connaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini selon la norme NFC 18-510

• Module Tronc commun n°2 :

- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Noms et limites des différents domaines de tension
- Zones d'environnement et leurs limites
- Principe et définition des symboles d'une habilitation
- Rôles de chacun
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)
- Équipements de protection collective et leur fonction
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel et incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13

• Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension (B2, B2V) :

- Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique
- Niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension
- Prescriptions d'exécution des travaux
- Fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et documents associés
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
- Mesures de prévention à observer lors d'un travail



21 heures (3 jours)



Nous consulter



Nous consulter

Public

Personnel électricien travaillant dans un environnement des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre électrique et/ou des manœuvres permises.

Pré-requis

Test de connaissance en électricité. Attention si le niveau n'est pas suffisant la personne ne pourra suivre la formation)

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Délivrance d'un avis après formation, suite à l'évaluation et contrôle des connaissances (note minimale 12/20), permettant à l'employeur de délivrer ou non le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Réalisation des manœuvres de sécurité sur une installation électrique de formation.

Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.

Habilitation Électrique BC

Code
SE05-35

Compétences visées

Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique ; connaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini selon la norme NFC 18-510

• Module Tronc commun n°2 :

- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Noms et limites des différents domaines de tension
- Zones d'environnement et leurs limites
- Principe et définition des symboles d'une habilitation
- Rôles de chacun
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)
- Équipements de protection collective et leur fonction
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel et incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13

• Module Consignation en basse tension (BC) :

- Fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux
- Opérations de consignation



17.30 heures (2.5 jours)



Nous consulter



Nous consulter

Public

Personnel électricien travaillant dans un environnement des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre électrique et/ou des manœuvres permises.

Pré-requis

Test de connaissance en électricité. Attention si le niveau n'est pas suffisant la personne ne pourra suivre la formation)

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Délivrance d'un avis après formation, suite à l'évaluation et contrôle des connaissances (note minimale 12/20), permettant à l'employeur de délivrer ou non le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Réalisation des manœuvres de sécurité sur une installation électrique de formation.

Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.

Habilitation Électrique HC en HTA

Code
SE05-36

Compétences visées

Avoir une capacité d'analyse pour permettre au candidat(e) d'acquérir une connaissance suffisante de l'ouvrage ou de l'installation ou du matériel électrique sur lesquels il opère.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini selon la norme NFC 18-510

• Module Tronc commun n°2 :

- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Noms et limites des différents domaines de tension
- Zones d'environnement et leurs limites
- Principe et définition des symboles d'une habilitation
- Rôles de chacun
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise en hors tension, mise en hors tension, mise hors de portée) et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)
- Équipements de protection collective et leur fonction
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel et incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13

• Module Technique HTA

- Structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste)
- Fonctions des matériels électriques des postes
- Principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés
- Types de postes
- Principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les matériels concernés
- Matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation

• Module Consignation haute tension (HC)

- Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux
- Opérations de consignation et les documents associés
- Régime de réquisition (si nécessaire)



Délivrance d'un avis après formation, suite à l'évaluation et contrôle des connaissances (note minimale 12/20), permettant à l'employeur de délivrer ou non le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Réalisation des manœuvres de sécurité sur une installation électrique de formation.

Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.



21 heures (3 jours)



Nous contacter



Nous contacter

Public

Personnel électricien travaillant dans un environnement des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre électrique et/ou des manœuvres permises.

Pré-requis

Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension HTA, sur les ouvrages ou les installations électriques.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé

Habilitation Électrique H2-H2V

Code
SE05-37

Compétences visées

Avoir une capacité d'analyse pour lui permettre d'acquérir une connaissance suffisante de l'ouvrage ou de l'installation ou du matériel électrique sur lesquels il opère.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini selon la norme NFC 18-510

• Module Tronc commun n°2 :

- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Noms et limites des différents domaines de tension
- Zones d'environnement et leurs limites
- Principe et définition des symboles d'une habilitation
- Rôles de chacun
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)
- Équipements de protection collective et leur fonction
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel et incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13

• Module Technique HTA

- Structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques
- Fonctions des matériels électriques des postes
- Principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés
- Types de postes
- Principes de verrouillages et inter-verrouillage
- Matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation

• Module Travaux hors tension en haute tension (H2, H2V)

- Différents travaux hors tension
- Rôle du chargé de consignation et d'exploitation électrique
- Différents niveaux d'habilitation et leurs limites
- Prescriptions d'exécution des travaux
- Documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et documents associés
- Mesures de prévention à observer lors d'un travail
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux



Délivrance d'un avis après formation, suite à l'évaluation et contrôle des connaissances (note minimale 12/20), permettant à l'employeur de délivrer ou non le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Réalisation des manœuvres de sécurité sur une installation électrique de formation.

Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.



24.5 heures (3.5 jours)



Nous consulter



Nous consulter

Public

Personnel électricien travaillant dans un environnement des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre électrique et/ou des manœuvres permises.

Pré-requis

Test de connaissance en électricité. Attention si le niveau n'est pas suffisant la personne ne pourra suivre la formation)

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Habilitation Électrique H1-H1V

Code
SE05-38



Compétences visées

Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique ; connaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité.

PROGRAMME DE FORMATION

Défini selon la norme NFC 18-510

• Module Tronc commun n°2 :

- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Noms et limites des différents domaines de tension
- Zones d'environnement et leurs limites
- Principe et définition des symboles d'une habilitation
- Rôles de chacun
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)
- Équipements de protection collective et leur fonction
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel et incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13

• Module Technique HTA

- Structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste)
- Fonctions des matériels électriques des postes
- Principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés
- Types de postes
- Principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les matériels concernés
- Matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation

• Module Travaux hors tension en haute tension (H1, H1V)

- Différents travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces
- Rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique
- Différents niveaux d'habilitation et leurs limites
- Prescriptions d'exécution des travaux
- Documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et documents associés
- Mesures de prévention à observer lors d'un travail
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux



Délivrance d'un avis après formation, suite à l'évaluation et contrôle des connaissances (note minimale 12/20), permettant à l'employeur de délivrer ou non le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Réalisation des manœuvres de sécurité sur une installation électrique de formation.

Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.



24.5 heures (3.5 jours)



Nous consulter



Nous consulter

Public

Personnel électricien travaillant dans un environnement des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre électrique et/ou des manœuvres permises.

Pré-requis

Test de connaissance en électricité. Attention si le niveau n'est pas suffisant la personne ne pourra suivre la formation)

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé

Habilitation Électrique

HE Manœuvre en HTB

Code
SE05-39

Compétences visées

Avoir une capacité d'analyse pour lui permettre d'acquérir une connaissance suffisante de l'ouvrage ou de l'installation ou du matériel électrique sur lesquels il opère.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini selon la norme NFC 18-510

• Module Tronc commun spécifique HTB

- Noms et les limites des différents domaines de tension
- Zones d'environnement et donner leurs limites
- Principe d'une habilitation
- Définition des symboles d'habilitation
- Principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (vat)
- Equipements de protection collective et leur fonction
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel et incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13

• Module Manœuvre en HTB (HE manœuvre HTB)

- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les limites de l'habilitation HE manœuvre (autorisation et interdits, etc.)
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre au charge d'exploitation électrique ou au charge de consignation



21 heures (3 jours)



Nous contacter



Nous contacter

Public

Personnel électricien travaillant dans un environnement des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre électrique et/ou des manœuvres permises.

Pré-requis

Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension HTB, sur les ouvrages ou les installations électriques

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Délivrance d'un avis après formation, suite à l'évaluation et contrôle des connaissances (note minimale 12/20), permettant à l'employeur de délivrer ou non le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Réalisation des manœuvres de sécurité sur une installation électrique de formation.
Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.

Habilitation Électrique

HE manœuvre en HTA

Code
SE05-40

Compétences visées

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement de raccordement simples, des manœuvres dans le respect des textes réglementaires.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini selon la norme NFC 18-510

• Module Tronc commun N°1

- Grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu,
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Différents domaines de tension
- Appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Limites et les zones d'environnement
- Principe d'une habilitation
- Définition des symboles d'habilitation
- Prescriptions associées aux zones de travail
- Équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
- Zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13
- Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

• Module Manœuvres en HTA (HE manœuvre HTA)

- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Limites de l'habilitation HE manœuvre (autorisation et interdits, etc.).
- Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres
- Informations et documents à échanger ou à transmettre au charge d'exploitation électrique ou au charge de consignation



14 heures (2 jours)



Nous contacter



Nous contacter

Public

Personnel d'exploitation ou d'entretien « non électricien » appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Délivrance d'un avis après formation, suite à l'évaluation et contrôle des connaissances (note minimale 12/20), permettant à l'employeur de délivrer ou non le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Réalisation des manœuvres de sécurité sur une installation électrique de formation.

Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.

Habilitation Électrique

Recyclage H0V-B0-H0 exécutant

Code
SE05-29

Compétences visées

Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique ; connaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité.



PROGRAMME DE FORMATION

Définit selon la norme NFC 18-510

- **Module Recyclage N°1 (Exécutant opération d'ordre non électrique) / (B0, H0, H0V)**
 - Limites de l'habilitation (chiffre 0) : autorisation et interdits, champs restrictifs de travail
 - Equipements de protection collective (barrière, ECRAN, banderole, etc.)
 - Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux
 - Conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13
 - Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13



7 heures (1 jour)



Nous contacter



Nous contacter

Public

Personnel d'exploitation ou d'entretien « non électricien » appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques.

Pré-requis

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Délivrance d'un avis après formation, suite à l'évaluation et contrôle des connaissances (note minimale 12/20), permettant à l'employeur de délivrer ou non le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Réalisation des manœuvres de sécurité sur une installation électrique de formation.

Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.

Habilitation Électrique

Recyclage BS-BE Manoeuvre

Code
SE05-30

Compétences visées

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement de raccordement simples, des manoeuvres dans le respect des textes réglementaires.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini selon la norme NFC 18-510

• Module recyclage N°3- BS, BE :

- o Limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.)
- o Instructions de sécurité spécifiques aux opérations de son titre d'habilitation
- o Equipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.)
- o Moyens de protection individuelle et leurs fonctions
- o Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations
- o Etapes de la mise en sécurité d'un circuit (pour les BS).
- o Mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT élémentaire (pour les BS)
- o Conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13
- o Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13



14 heures (2 jours)



Nous contacter



Nous contacter

Public

Personnel d'exploitation ou d'entretien « non électricien » appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement de raccordement et/ou des manoeuvres sur des ouvrages électriques. Il a reçu préalablement une formation en électricité adaptée aux opérations qui lui sont confiées.

Pré-requis

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Délivrance d'une attestation de formation, après évaluation et contrôle des connaissances (note minimale 12/20), permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Réalisation des manoeuvres de sécurité sur une installation électrique de formation.

Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.

Habilitation Électrique Recyclage

BR - BC - B1 - B1V - B2 - B2V

Code
SE05-31

Compétences visées

Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique ; connaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité.



PROGRAMME DE FORMATION

Définit selon la norme NFC 18-510

• Module recyclage N°4 - Basse Tension (BR, BC, B1 - B1V - B2 - B2V)

- Zones d'environnement et leurs limites
- Limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.)
- Principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.)
- Équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.)
- Moyens de protection individuelle et leurs fonctions
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations
- Opérations de la consignation et documents associés
- Documents applicables dans le cadre des opérations (attestation de consignation, autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- Mesures de prévention à observer lors d'une opération
- Principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13



10.5 heures (1.5 jours)



Nous contacter



Nous contacter

Public

Personnel électricien travaillant dans un environnement des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre électrique et/ou des manœuvres permises.

Pré-requis

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Délivrance d'un avis après formation, suite à l'évaluation et contrôle des connaissances (note minimale 12/20), permettant à l'employeur de délivrer ou non le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Réalisation des manœuvres de sécurité sur une installation électrique de formation.

Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.

Habilitation Électrique

Recyclage H1-H1V-H2-H2V-HC

Code
SE05-32

Compétences visées

Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique ; connaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité.



PROGRAMME DE FORMATION

Définit selon la norme NFC 18-510

• Module recyclage N°4 (en HTA (H1 - H1V - H2 - H2V -HC,))

- Zones d'environnement et donner leurs limites
- Limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdictions, zones, etc.)
- Principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.)
- Équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.)
- Moyens de protection individuelle et leurs fonctions
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations
- Opérations de la consignation et les documents associés
- Documents applicables dans le cadre des opérations (attestation de consignation, autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- Mesures de prévention à observer lors d'une opération
- Principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13



10.5 heures (1.5 jours)



Nous contacter



Nous contacter

Public

Personnel électricien travaillant dans un environnement des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre électrique et/ou des manœuvres permises.

Pré-requis

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Délivrance d'un avis après formation, suite à l'évaluation et contrôle des connaissances (note minimale 12/20), permettant à l'employeur de délivrer ou non le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Réalisation des manœuvres de sécurité sur une installation électrique de formation.

Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Formation initiale

Code
SE05-10

Compétences visées

Le SST doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.



PROGRAMME DE FORMATION

Définit selon le programme de formation initiale SST de l'INRS - document de référence Décembre 2018.

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1 :

Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

- o C1. Situer le cadre juridique de son intervention
- o C2. Réaliser une protection adaptée
- o C3. Examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- o C4. Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- o C5. Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée:
 - a) La victime saigne abondamment
 - b) La victime s'étouffe
 - c) La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
 - d) La victime se plaint de brûlures
 - e) La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
 - f) La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - g) La victime ne répond pas mais elle respire
 - h) La victime ne répond pas et ne respire pas

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 :

Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- o C6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- o C7. Mettre en oeuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- o C8. Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)



14 heures



195 euros



Du 29 au 30 juin
Du 18 au 19 août
Du 06 au 07 septembre
Du 13 au 14 octobre

Public

Toutes personnes (administratifs, techniques, artistiques...) souhaitant obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

Lieu de la formation

Amphia organise des formations en entreprise ou dans ses locaux:
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Pour conserver son certificat de SST, il est nécessaire de suivre régulièrement une formation de maintien et d'actualisation de ses compétences. La périodicité de ses sessions est fixée à 24 mois.



Moyens d'évaluation :

L'évaluation est réalisée par le formateur SST qui a animé la formation.

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le document de référence et transcrits dans une grille d'évaluation nationale utilisée lors de chaque formation.

Un certificat de SST sera délivré au candidat qui aura fait l'objet d'une évaluation favorable.

Moyens pédagogiques :

Matériel pédagogique spécifique : mannequins – DAE – matériels pour la réalisation des simulations – matériel d'entretien des mannequins et accessoires- malette du formateur SST ▪ Supports audiovisuels INRS

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Maintien et Actualisation des Compétences

Code
SE05-11

Compétences visées

Maintenir le SST à niveau au moins égal, voir supérieur à sa formation initiale, afin qu'il soit capable d'intervenir efficacement dans une situation d'accident.
Mettre à jour les gestes de secours.



PROGRAMME DE FORMATION

Définit selon le programme *Maintien et actualisation des compétences SST de l'INRS - document de référence avril 2018.*

1) Rappel : Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et sécurité au travail

- C1. Situer le cadre juridique de son intervention
- C6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

2) Mises en situation

- Évaluation à partir d'accident du travail permettant d'évaluer les écart entre les compétences mises en œuvre par le SST et les compétence attendues

3) Rappel des différentes compétences visées

• DOMAINE DE COMPÉTENCES 1 :

Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

- C2. Réaliser une protection adaptée
- C3. Examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- C4. Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- C5. Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

• DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 :

Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- C7. Mettre en oeuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- C8. Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

4) Actualisation des connaissances

- Risques de l'entreprise ou de l'établissement
- Modifications du programme



7 heures (1 jour)



120 euros



14/06/2021

Public

Tout Sauveteur Secouriste du Travail (SST) souhaitant poursuivre sa mission au sein de l'entreprise.

Pré-requis

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.

Lieu de la formation

Amphia organise des formations en entreprise ou dans ses locaux:

2 rue du Bois Sauvage

91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Moyens d'évaluation :

L'évaluation est réalisée par le formateur SST qui a animé la formation.

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le document de référence et transcrits dans une grille d'évaluation nationale utilisée lors de chaque formation.

Un certificat de SST sera délivré au candidat qui aura fait l'objet d'une évaluation favorable, valable 24 mois.

Moyens pédagogiques :

Matériel pédagogique spécifique : mannequins – DAE – matériels pour la réalisation des simulations – matériel d'entretien des mannequins et accessoires- malette du formateur SST ▪ Supports audiovisuels INRS

Prévenir les Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) Secteur de l'Industrie Bâtiment Commerce (IBC)

Code
SE05-70

Compétences visées

Permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. Être acteur de sa propre prévention et devenir acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique.



PROGRAMME DE FORMATION

Activité physique et objectifs PRAP

- Éléments statistiques et enjeux liés à la santé
- Les activités physiques dans la situation de travail
- Notions d'anatomie, physiologie et pathologie de l'appareil locomoteur

Facteurs de risques

- Facteurs de risques d'origine biomécanique, psychosociale, et ceux liés à l'environnement physique (froid, vibrations, etc.)
- Description de son activité et repérage des situations pouvant nuire à la santé

Analyse du poste de travail

- Déterminants des activités physiques
- Éléments contraignants de la situation de travail

Principes généraux de manutention et aménagement du poste de travail

- Rappel des principes généraux de prévention
- Principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail
- Aides techniques à la manutention
- Principes d'économie d'effort et de sécurité physique
- Définition des pistes d'amélioration des situations de travail



14 heures (2 jours)



inter-entreprise: 380€ /pers
(2 jours)
intra-entreprise: Nous consulter



Nous consulter

Public

Toute personnes dont les activités comportent des tâches nécessitant des efforts physiques, des gestes répétitifs ou des postures prolongées.

Pré-requis

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.

Lieu de la formation

Amphia organise des formations en entreprise ou dans ses locaux:

2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Certificat « Acteur PRAP IBC » valable au maximum 24 mois, délivré au candidat ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait à l'évaluation continue certificative.



Processus de validation :

Formation progressive à la connaissance et la compréhension des atteintes musculaires, musculo-squelettiques, visuelles et auditives au cours d'exercices pratiques.

Moyens pédagogiques :

Théorie : analyse de postes ,échanges et débats, supports pédagogique). Diaporama /Film de l'INRS - Outils de base de manutention.

Pratiques : Manipulation d'objets et de charges réalisées dans les postes de travail à risques.

Formation Gestes et Postures

Code
SE05-40

Compétences visées

Identifier les risques physiques dus à la manipulation manuelle de charges.
Améliorer la capacité productive et réduire l'absentéisme.
Rendre optimum les conditions de travail de la personne

PROGRAMME DE FORMATION

• Enseignements théoriques :

- Analyser objectivement la situation de travail de chaque poste exposé à la manipulation d'objet (ces postes à risques sont en principe identifiés au travers du document unique)
- Mettre en évidence les problèmes rencontrés sur les installations et / ou sur les postes mettant en jeu des contraintes de postures .
- Mettre en place les programmes de formation adaptés au contexte de l'entreprise

• Exercices pratiques :

- Montrer et faire pratiquer aux opérateurs les gestes appropriés et les postures nécessaires à la bonne pratique, sans risques physiques, des manipulations de charges aux quelles ils sont confrontés dans l'exercice de leur travail.
- Sensibiliser les managers et les responsables de la chaîne hiérarchique de l'importance d'utiliser de bonnes pratiques de « gestes et postures » :
- Impact sur le bien-être des personnes
- Réduction de l'absentéisme
- Impact économique grâce à une efficacité améliorée
- Amélioration des processus de production
- Formation et entretien des opérateurs

Cette formation est réalisée dans l'entreprise et ciblée sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail et mises en évidence sur le document unique réalisé par l'entreprise.



11 heures (2 jours)



190 euros



Nous consulter

Public

Toute personne de l'entreprise exposée professionnellement à la manipulation d'objets et/ou de charges lourdes ou encombrantes.

Pré-requis

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.

Lieu de la formation

Amphia organise des formations en entreprise ou dans ses locaux:
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Délivrance d'une attestation de formation



Processus de validation

Formation progressive à la connaissance et la compréhension des atteintes musculaires, musculo-squelettiques, visuelles et auditives au cours d'exercices pratiques.

Moyens pédagogiques

Théorie : analyse de postes ,échanges et débats, supports pédagogique)

Pratiques : Manipulation d'objets et de charges réalisées dans les postes de travail à risques.

C.A.P Accompagnant Éducatif Petite Enfance INITIAL

Code
SO03-10

Compétences visées

Acquérir les compétences, savoirs et savoirs-être nécessaires pour :
Assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation, la sécurité du jeune enfant.
Contribuer à son développement, à son éducation et à sa socialisation.
Assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.



PROGRAMME DE FORMATION

- **UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant**
 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels
 - Adopter une posture professionnelle adaptée
 - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
 - Mettre en œuvre des activités d'éveil
 - Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
 - Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant
- **UP2 : Exercer son activité en accueil collectif**
 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
 - Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
 - Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle
- **UP3 : Exercer son activité en accueil individuel**
 - Organiser son action
 - Négocier le cadre de l'accueil
 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
 - Élaborer des repas
- **UG1 Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique**
- **UG2 Mathématiques-Sciences physiques et chimiques**
- **Module 1 : PSE (Prévention sécurité environnement)**
- **Module 2 : EPI (Équipier de premier intervention)**
- **Module 3 : SST (Sauveteur Secouriste du Travail)**



1144 heures

696 heures en centre de formation
448 heures en stage pratique



Nous consulter



Rentrée Septembre 2021

Public

- Tout public.
- Motivation à intégrer le métier.
- Connaissance générale du métier.
- => Chaque CCP peut être obtenu indépendamment des autres. Le délai d'obtention du titre complet est de 5 ans à compter de la date d'obtention du 1er CCP.

Pré-requis

- Casier judiciaire vierge.
- Niveau de français B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).
- Être à jour des vaccinations.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Processus de validation / Règlement d'examen du CAP AEPE

Unités Professionnelles :

- EP1: épreuve Ponctuelle orale : 25 minutes + épreuve écrite PSE - 1 heure (coef 7)
- EP2 : épreuve ponctuelle écrite - 1h30 (coef 4)
- EP3 : épreuve ponctuelle et orale - 2h00 (coef 4)

Unités d'enseignements générales :

- EG1 : Français – histoire géographie et enseignement moral et civique - épreuve ponctuelle écrite et orale - 2h15 (coef 3)
- EG2 : Mathématiques – sciences physiques et chimiques - 2h00

Moyens pédagogiques :

Cours magistraux, étude de cas, travaux de groupe, jeux de rôle, brainstorming, mise en situation en plateau technique puériculture, ect.

C.A.P Accompagnant Éducatif Petite Enfance - ALTERNANCE

Code
SO03-10A

Compétences visées

Acquérir les compétences, savoirs et savoirs-être nécessaires pour :

- Assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation, la sécurité du jeune enfant.
- Contribuer à son développement, à son éducation et à sa socialisation.
- Assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

PROGRAMME DE FORMATION

- **UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant**
 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels
 - Adopter une posture professionnelle adaptée
 - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
 - Mettre en œuvre des activités d'éveil
 - Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
 - Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant
- **UP2 : Exercer son activité en accueil collectif**
 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
 - Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
 - Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle
- **UP3 : Exercer son activité en accueil individuel**
 - Organiser son action
 - Négocier le cadre de l'accueil
 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
 - Élaborer des repas
- **UG1 Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique**
- **UG2 Mathématiques-Sciences physiques et chimiques**
- **Module 1 : PSE (Prévention sécurité environnement)**
- **Module 2 : EPI (Équipier de premier intervention)**
- **Module 3 : SST (Sauveteur Secouriste du Travail)**



427 heures en centre de formation
Heures en entreprise variables



Rentrée Septembre 2021

Public

- Tout public.
 - Motivation à intégrer le métier.
 - Connaissance générale du métier.
- => Chaque CCP peut être obtenu indépendamment des autres. Le délai d'obtention du titre complet est de 5 ans à compter de la date d'obtention du 1er CCP.

Pré-requis

- Casier judiciaire vierge.
- Niveau de français B1 du Cadre Européen - Commun de Référence pour les Langues (CECRL).
- Être à jour des vaccinations.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Processus de validation / Règlement d'examen du CAP AEPE

Unités Professionnelles :

- EP1: épreuve Ponctuelle orale : 25 minutes + épreuve écrite PSE - 1 heure (coef 7)
- EP2 : épreuve ponctuelle écrite - 1h30 (coef 4)
- EP3 : épreuve ponctuelle et orale - 2h00 (coef 4)

Unités d'enseignements générales :

- EG1 : Français – histoire géographie et enseignement moral et civique - épreuve ponctuelle écrite et orale - 2h15 (coef 3)
- EG2 : Mathématiques –sciences physiques et chimiques - 2h00

Moyens pédagogiques :

Cours magistraux, étude de cas, travaux de groupe, jeux de rôle, brainstorming, mise en situation en plateau technique puériculture, ect.

Titre Professionnel d'Assistant(e) de Vie aux Familles - ADVF EN ALTERNANCE

Code
SO04-10A

Compétences visées

Réaliser des activités opérationnelles relatives à la vie quotidienne, dans une relation d'aide aux personnes, en privilégiant le respect d'autrui, le cadre et l'intimité de la personne assistée
Gérer des situations d'urgence et apporter un plus en matière d'hygiène, de sécurité et de confort
Maintenir les limites de leurs missions et de leur intervention, en situant leur rôle dans une chaîne d'intervenants
Exercer leur métier de façon autonome, de gérer et développer leurs activités.
Acquérir les connaissances et compétences pour accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile

PROGRAMME DE FORMATION

Conformément au Référentiel de certification du Titre Professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles du 30/03/2016

- **CCP 1 – Entretien du logement et le linge d'un particulier**
 - Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
 - Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
 - Entretien du logement et le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- **CCP 2 – Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien**
 - Établir une relation professionnelle lors des interventions
 - Organiser avec la personne les tâches domestiques
 - Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité
 - Respecter l'intimité, les goûts et habitudes de la personne
 - Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'entretien du logement, du linge, la préparation des repas et des courses
- **CCP 3 – Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile**
 - Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
 - Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
 - Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités
 - Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas
- **Module vie citoyenne**
 - Vivre ensemble
 - République et institutions
 - Entreprise et monde du travail
 - Eco-citoyenneté
- **Module de sensibilisation au développement durable**
 - Adopter un comportement citoyen dans le cadre du développement durable
 - Prendre en compte la dimension environnementale dans les gestes métiers
- **CCS - Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile**
 - Prendre en charge la personne en situation de handicap
 - Aider la personne en situation de handicap
 - Mettre en œuvre les gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap
- **Atelier numérique**
- **Sauveteur Secouriste du Travail**



490 h en centre de formation
Rythme Entreprise / CFA :
3 semaines / 1 semaine



Nous consulter



Du 06/10/2020 au 01/10/2021
Date limite d'inscription : 18/09/2020

Public

- Tout public.
- Motivation à intégrer le métier.
=>Chaque CCP peut être obtenu indépendamment des autres. Le délai d'obtention du titre complet est de 5 ans à compter de la date d'obtention du 1er CCP.

Pré-requis

Niveau de français B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes
01 64 97 97 66



Processus de validation

Présentation à l'examen : mise en situation pratique et entretien technique devant un jury de professionnel
- Attestation de compétences acquises

Moyens pédagogiques

Cours magistraux, étude de cas, travaux de groupe, jeux de rôle, brainstorming, Mise en situation en plateau technique puériculture, ect.

Diplôme d'Etat d'Assistant(e) Familial(e) - DEAF

Code
SO04-16

Compétences visées

Reconnaître et approfondir la particularité de l'accueil, au sein de sa famille, d'un enfant séparé de la sienne.

Mieux repérer et intégrer les contextes législatif et juridique

Approfondir sa connaissance de l'enfant et de l'adolescence

Acquérir des repères théoriques et d'analyse aidant à élaborer les situations vécues, les difficultés rencontrées, les résonances émotionnelles perçues.

PROGRAMME DE FORMATION

- **DC1 : Accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil**
 - Hygiène – sécurité – alimentation – nutrition
 - Science médico-social
 - Le développement de l'enfant et ses troubles
 - Étapes du développement de l'enfant
 - Repérage de signes de malaise physique et psychique : l'observation et l'écoute
 - Processus d'attachement, séparation trouble du lien
- **DC2 : Accompagnement éducatif de l'enfant**
 - Le rôle de l'assistant(e) familial(e) dans le processus d'autonomisation et accompagnement du développement global de l'enfant : physiologique, affectif, cognitif et de l'insertion social, scolaire ou professionnel
 - L'interculturalité, la dimension religieuse et rites
 - La prévention à la conduite à risque ou délinquance
- **Communication professionnelle**
 - La place de l'assistant(e) familial(e) dans le dispositif français de protection de l'enfant
 - Le travail de communication en équipe avec les autres intervenants de l'accueil familial et intervenants extérieurs
 - L'assistant(e) familial(e) en tant que relais de l'institution
- **Suivi individuel obligatoire**
 - Projet de Formation
 - Evaluations professionnelles avec référent
 - Bilan de formation

La formation étant en alternance, l'assistant familial qui la suit, est " en poste ". Pour valoriser au mieux cette expérience professionnelle, l'assistant familial en formation est accompagné par un " référent professionnel " désigné au sein du service employeur.



244 heures 18 à 24 mois
2 à 3 jours par mois environ



3296 euros



Nous consulter

Public

Professionnels, en situation d'accueil d'un ou de plusieurs enfants à leur domicile, par le biais de leur employeur (Conseils Départementaux et Établissements du secteur médico-social).

Pré-requis

La formation est accessible aux professionnels, employés par un service de placement familial, dans les 3 ans de leur premier accueil et ayant réalisé préalablement un stage de 60 heures.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Délivrance d'une attestation de formation



Processus de validation (Non obligatoire):

Épreuve orale à partir de l'élaboration d'un dossier sur l'accueil et l'intégration de l'enfant dans la famille d'accueil

Étude de cas sur l'accompagnement éducatif de l'enfant,

Épreuve orale de communication.

Moyens pédagogiques :

Une dialectique théorie-pratique fondée sur l'alternance entre la pratique de terrain et les séquences de formation.

Bienveillance et prévention de la maltraitance chez la personne âgée

Code
SO04-40

Compétences visées

Identifier les concepts de bienveillance et de maltraitance.
Connaître le cadre législatif lié à ces notions.
Définir les situations de maltraitance.
Développer la vigilance et reconnaître les signes de maltraitance.
Réagir de façon adaptée à une situation de maltraitance et prévenir les négligences.

PROGRAMME DE FORMATION

• Définitions

- Les concepts de la bienveillance et de la maltraitance
- Le diagnostic, les signes de maltraitance selon les publics
- Qui sont les auteurs de la maltraitance
- Les situations à risque
- La prévention

• Le cadre législatif de référence professionnelle des intervenants - obligations et responsabilités

- Code de la santé publique, Code civil, Code pénal, Code de l'action sociale et des familles
- Protection juridique des majeurs : Tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, tutelle aux prestations sociales
- Décret 2007 (création du comité national de vigilance)

• Historique de la réglementation à partir de la loi 2002

- Charte des droits et des libertés de la personne âgée dépendante
- Le plan de développement de la bienveillance et de renforcement de la lutte contre la maltraitance de la Fondation nationale de gérontologie

• L'éthique, la discrétion professionnelle, le secret professionnel

- Ethique professionnelle
- La dénonciation de la maltraitance, le secret professionnel
- Savoir à qui s'adresser en cas de maltraitance
- Enjeux directs et indirects de la maltraitance

• Identifier et réagir de façon adaptée à une situation de maltraitance

- Compréhension des mécanismes psychiques en jeu
- Les facteurs de risques favorisant la maltraitance
- Savoir adapter ses réactions aux situations de maltraitance
- La place des professionnels : savoir demander de l'aide
- Analyse réflexive de ses pratiques professionnelles
- Élaboration d'une stratégie d'écoute
- La bienveillance



21 heures (3 jours)



350 euros



Nous consulter

Public

- Travailleurs sociaux
- Équipe pluridisciplinaire

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Délivrance d'une attestation de formation



Moyens pédagogiques :

Etude et analyse de situations
Cas cliniques présentés par les stagiaires.
Nombreux exercices d'application basés sur des situations vécues.
Mises en situations ludiques via des jeux pédagogiques.

Nutrition et alimentation chez la personne âgée

Code
SO04-30

Compétences visées

Comprendre et appréhender l'alimentation et la dénutrition chez les personnes âgées. Répondre aux besoins nutritionnels des personnes âgées, savoir leur faire plaisir et prévenir le déséquilibre nutritionnel.

PROGRAMME DE FORMATION

- **Prendre conscience des modifications du statut nutritionnel dans l'avancée en âge**
 - Les effets de l'âge sur le statut nutritionnel
 - Les modifications de la prise alimentaire et les métaboliques
 - La malnutrition et la dénutrition : définitions
 - Les conséquences de la dénutrition
- **Mettre en place des mesures préventives**
 - L'équilibre, la variété et l'adaptation de l'alimentation
 - Le repas : plaisir et convivialité.
 - Le maintien de l'activité physique
- **Savoir repérer et dépister la dénutrition**
 - Le repérage des situations à risque
 - La courbe de poids, l'IMC
 - L'enquête alimentaire
 - L'évaluation des portions
 - Les goûts et réticences
 - Le MNA et l'échelle de Blandford
- **Connaître les critères de référence en matière de dénutrition**
 - Le diagnostic de dénutrition
 - Le diagnostic étiologique des insuffisances d'apports
 - L'augmentation des besoins par hypercatabolisme
- **Connaître les différentes prises en charge**
 - Le traitement de la cause diagnostiquée et autres pathologies sous-jacentes.
 - La correction des facteurs de risques
 - La prise en charge nutritionnelle orale
 - La nutrition entérale
 - Les médicaments adjuvants
- **Connaître et repérer les situations particulières et savoir s'adapter**
 - Les troubles de la déglutition
 - La pratique au moment du repas (posturales et environnement)
 - L'adaptation des textures
 - L'adaptation aux pathologies
 - Le refus alimentaire
 - L'alimentation et l'hydratation en fin de vie
 - Les régimes restrictifs
 - Les informations au résident et à la famille



21 heures (3 jours)



390 euros



Nous consulter

Public

Tout professionnel de gérontologie.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Délivrance d'une attestation de formation



Moyens pédagogiques :

Etude et analyse de situations
Cas cliniques présentés par les stagiaires
Nombreux exercices d'application basés sur des situations vécues
Mises en situations ludiques avec jeux pédagogiques

Titre professionnel d'Agent de Propreté et d'hygiène

Code
PR01-01

Compétences visées

Assurer des prestations de nettoyage manuel et mécanisé afin de garantir l'hygiène et la propreté des locaux et des équipements.

Préserver un cadre de vie des usagers.

Adopter une posture de service et s'adapter à l'utilisation des locaux.



PROGRAMME DE FORMATION

Défini par le Ministère du Travail, Titre de Niveau 3

Accueil, dynamique de groupe, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable

CCP1 : Réaliser une prestation de nettoyage manuel

- Prévention des risques lié au nettoyage manuel
- Choix des produits adaptés et leur utilisation
- Lavage des surfaces vitrées
- Dépoussiérage des surfaces et des sols
- Nettoyage désinfection et détartrage des sanitaires
- Application de protocoles de bionettoyage

CCP2 : Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisée

- Prévention des risques
- Identification des caractéristiques du matériel
- Manipulation et entretien d'une autolaveuse et d'une monobrosse
- Réalisation de lavages mécanisés, méthode spray, lustrage et spray moquette remise en état mécanisé
- Récurage
- Décapage
- Shampoing moquette
- Injection-extraction



525 heures

350 heures en centre

175 heures en stage pratique



4200 euros



Nous consulter

Public

- Tout public.

- Motivation à intégrer le métier.

=>Chaque CCP peut être obtenu indépendamment des autres. Le délai d'obtention du titre complet est de 5 ans à compter de la date d'obtention du 1er CCP.

Pré-requis

Savoir lire, écrire, compter

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation

2 rue du Bois Sauvage

91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Moyens pédagogiques :

Théorie :

exposés-débats, documents, audiovisuels, DVD

Pratiques :

Exercices de manipulation de monobrosse

Lire et mettre en oeuvre un manuel d'utilisation

Lire et appliquer un protocole sanitaire

Exercice de lavage : sol, vitre...

Moyens d'évaluation :

L'obtention des deux CCP permet d'accéder au Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) d'agent/e d'hygiène et de propreté.

L'évaluation est sous forme de contrôle continu d'assiduité et de participation.

BILAN DE COMPÉTENCES

Code
BC01-10

Objectifs visés

Identifier et valoriser ses compétences, ses intérêts et ses motivations.
Apprécier son potentiel d'évolution au regard du marché du travail.
Connaître ses atouts et axes de développement personnel.
Clarifier ses critères de choix et améliorer sa capacité de prise de décision.
Se mobiliser et mettre en action son projet.



• Phase préliminaire

- Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- Définir conjointement la procédure de déroulement du bilan

• Phase d'investigation

- Construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence
- Élaborer une ou plusieurs alternatives

• Phase de conclusion

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Prévoir les principales étapes du ou des projets professionnels
Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire d'un document de synthèse.

Un entretien de suivi est réalisé dans les 4 à 6 mois afin de faire le point sur l'avancement du projet et, si nécessaire, de réajuster la mise en œuvre du projet. Le conseiller reste joignable, à l'issue du bilan afin de répondre aux nouvelles questions qui pourraient survenir dans la réalisation de votre projet.

Le bénéficiaire du bilan est seul destinataire des résultats détaillés et du document de synthèse qui ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.



24 heures
Sur une période de 12 semaines



1800 euros



Entrée et sortie permanente

Public

Tous les salariés du secteur privé et public, ainsi que les demandeurs d'emploi, peuvent bénéficier d'un bilan de compétences.

Pré-requis

Cette prestation ne nécessite pas de pré-requis.

Lieu de la prestation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Moyens pédagogiques :

Test de personnalité
Test d'intérêts professionnels
Outils d'aide à la réflexion (questionnaire d'auto évaluation, grille d'analyse...)

VAE

VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPERIENCE



CRITÈRES :

Pour que votre démarche de VAE soit acceptée, vous devez répondre à certains critères :

- Justifier d'une expérience d'au moins 1 an;
- Votre expérience peut être continue ou discontinue;
- Votre activité doit être attestée par des justificatifs;
- Votre activité doit être en rapport direct avec le diplôme visé.

Enfin, l'accès à la VAE n'est conditionné par aucun critère d'âge maximum, ni de niveau minimum d'études initiales. La prise en compte de l'expérience professionnelle peut mixer des activités rémunérées et bénévoles, à condition qu'elles correspondent au même champ de compétences.

Vous pouvez obtenir :

- La totalité d'un diplôme ou titre, si vos compétences évaluées par le jury correspondent à la totalité de celles exigées par le référentiel du diplôme.
- Des parties de diplôme, si le jury estime que les compétences acquises ne couvrent pas tout le champ du diplôme. Seules les unités correspondantes vous seront attribuées.

Dans ce cas, le jury vous indiquera les compétences restant à acquérir.

Vous aurez alors 5 ans pour obtenir les unités manquantes :

En acquérant une nouvelle expérience professionnelle, et en faisant une nouvelle demande de VAE.

En suivant un complément de formation qui ne portera que sur les modules ou parties de formation correspondant aux compétences restant à acquérir.



Pour consulter le processus à suivre, pour effectuer la demande d'éligibilité, merci de cliquer sur l'image ou rdv <http://www.vae.gouv.fr>.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Code
VA01-10

Objectifs visés

Accompagner pour aider à élaborer le Livret II.

Valoriser le savoir-faire et les compétences pour obtenir tout ou partie d'un diplôme ou d'un titre professionnel sur la base de l'expérience.



• Entretiens individuels

- Accompagner le candidat dans la description et transcription des expériences les plus pertinentes destinées au livret 2
- Recueillir de toutes les informations nécessaires pour remplir les "Fiches descriptives de la pratique professionnelle" avec l'exposé de situations réalisées" exigées par le Livret 2 et le référentiel professionnel
- Présenter son parcours professionnel, en indiquant les tâches effectuées : le niveau de responsabilité, l'apport spécifique au métier, les savoir-faire acquis sur le terrain...
- Exposer les conditions d'exercice des activités, les initiatives et les risques pris, les résultats des actions, les moyens utilisés, etc.
- Présenter un tableau indiquant les diplômes, les certifications ou les formations professionnelles proches du titre ou diplôme visé, pour montrer l'investissement dans le domaine professionnel.

• Préparation à l'entretien avec le jury

Entraînement et simulation, qui porte sur le savoir être essentiellement du candidat

• Suivi post jury

Peut être envisagé en cas de validation partielle, pour permettre d'obtenir le complément de compétences nécessaire à la validation totale de la certification visée.



24 heures



1200 euros



Entrée et sortie permanente

Public

Tous les salariés du secteur privé, ainsi que les demandeurs d'emploi.

Pré-requis

Avoir obtenu l'admissibilité à la VAE (Livret 1) par le certificateur.

Lieu de la prestation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Pour consulter le processus à suivre, pour effectuer la demande d'éligibilité, merci de cliquer sur l'image ou rdv <http://www.vae.gouv.fr>.



Moyens pédagogiques:

Entretiens individuels en face à face

Explication sur la manière de répondre aux exigences du Livret II

Lecture des fiches fournies par le candidat afin de vérifier l'adéquation entre les questions et les situations demandées par Livret II et les réponses apportées par le candidat.

CLÉA CERTIFICAT DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES



UN CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Première certification interprofessionnelle élaborée par les partenaires sociaux pour sécuriser le parcours professionnel des salariés et développer la compétitivité des entreprises.



UN FACILITATEUR

Favorise l'accès à la formation professionnelle et à l'insertion professionnelle. Il permet aussi une meilleure reconnaissance des compétences indispensables pour une insertion professionnelle.



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Un conseiller vous accueille et vous accompagne tout au long de votre parcours, en présentiel ou à distance.



7 DOMAINES D'ÉVALUATION

Une évaluation qui balaye 7 domaines de connaissances et de compétences réparties en 28 sous-domaines et 108 critères.



Certificat CléA - Évaluation Initiale Socle de connaissances et de compétences professionnelles

Code
CL01-01

Objectifs visés:

- Rester en contact avec l'emploi.
- Avoir une présence plus visible sur le marché du travail.
- Favoriser l'intégration aux dispositifs de formation.
- Favoriser les demandes de mobilité et de reclassement.



CertifPro, association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle, habilitée AmPhiA Conseil et formation comme organisme en charge de l'évaluation dans le cadre du certificat CléA.

• Accueil

- Présenter le socle de connaissances et de compétences
- Expliquer les étapes de la démarche de certification
- Présenter le dossier de preuves

• Entretien n°1

- Faire expliciter par le candidat les raisons de sa demande de certification
- Effectuer l'historique des diplômes et certifications déjà obtenues pour évaluer les équivalences acquises au regard du référentiel
- Valider des compétences en fonction de formations réalisées ces dernières années par la personne par rapport à l'ancienneté de la formation suivie, la pertinence du contenu, le lien avec l'environnement actuel...
- Repérer les éléments de preuve qu'il pourrait collecter

• Mise en situation puis auto-évaluation

- Evaluer le candidat en situation vis-à-vis des critères d'évaluation pour connaître :
 - les connaissances et les compétences acquises
 - les domaines et les sous-domaines validés
 - les connaissances et les compétences non acquises
- Initier une attitude réflexive

• Entretien n°2

- Restituer les résultats de l'évaluation et les expliciter au regard des éléments de preuves apportés par le candidat et de la mise en situation
- (Re)définir le projet de certification
- Présenter les préconisations de formation et les ajuster si besoin
- Indiquer les possibilités de financement en fonction de la situation du candidat
- Informer sur l'offre locale de formation



Contenus et durées individualisés en fonction des positionnements
7 heures maximum



Évaluation initiale : 450 euros



Entrée et sortie permanente

Public

- Tout public.
- Toute personne souhaitant s'engager dans un processus de certification CléA.

Pré-requis

Cette prestation ne nécessite pas de pré-requis.

Lieu de la prestation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Délivrance du certificat CléA :

Si les évaluations confirment la maîtrise des 7 domaines, le dossier du candidat est présenté au jury de certification CléA qui procède à la délivrance du certificat CléA.



Moyens d'évaluation :

L'évaluation est réalisée à partir de situations générales tirées de la vie professionnelle. Elle peut être adaptée à un secteur d'activité pour permettre au candidat d'être évalué sur des documents et un lexique qu'il utilise au poste de travail.

Moyens pédagogiques :

Supports adaptés au public (fiches pratiques, exercices, didacticiels, sites internet pédagogiques...). Jeux de rôle, travail des compétences en autoformation guidée et à partir de mises en situation liées à la vie quotidienne et/ou professionnelle.

Certificat CléA - Évaluation Finale Socle de connaissances et de compétences professionnelles

Code
CL01-02

Objectifs visés

- Rester en contact avec l'emploi.
- Avoir une présence plus visible sur le marché du travail.
- Favoriser l'intégration aux dispositifs de formation.
- Favoriser les demandes de mobilité et de reclassement.



CertifPro, Association Nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle, habilite AmPhiA Conseil et formation comme organisme en charge de l'évaluation dans le cadre du certificat CléA.

• Accueil et auto-évaluation

- Présenter les étapes de cette dernière évaluation et le déroulement du jury de certification
- Pour le candidat : évaluer son aptitude à se présenter à la certification au regard de son parcours et des éléments de preuves proposés
- Vérifier ensemble le dossier du candidat

• Mise en situation

- Evaluer la mise en oeuvre des compétences en situation à l'exception de celles déjà validées lors de l'évaluation préalable des acquis

• Entretien final

- Evaluer la mise en oeuvre des compétences en situation
- Initier une attitude réflexive



Contenus et durées individualisés en fonction des positionnements



Évaluation finale : 250 euros



Entrée et sortie permanente

Public

- Tout public.
- Toute personne souhaitant s'engager dans un processus de certification CléA.

Pré-requis

Cette prestation ne nécessite pas de pré-requis.

Lieu de la prestation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé

L'évaluation finale effectuée à l'issue du parcours complet de formation, permet de vérifier et d'attester la maîtrise des connaissances et des compétences requises à l'obtention du certificat CléA.



Délivrance du certificat CléA :

Si les évaluations confirment la maîtrise des 7 domaines, le dossier du candidat est présenté au jury de certification CléA qui procède à la délivrance du certificat CléA.



Moyens pédagogiques :

Supports adaptés au public (fiches pratiques, exercices, didacticiels, sites internet pédagogiques...). Jeux de rôle, travail des compétences en autoformation guidée et à partir de mises en situation liées à la vie quotidienne et/ou professionnelle.

Moyens d'évaluation :

L'évaluation est réalisée à partir de situations générales tirées de la vie professionnelle. Elle peut être adaptée à un secteur d'activité pour permettre au candidat d'être évalué sur des documents et un lexique qu'il utilise au poste de travail.

Domaine 1 CléA - Communication en français

Code
CL02-01

Compétences visées

Acquérir les compétences permettant de valider le domaine 1 de la certification CléA - Communiquer en Français.

Compétence transversale abordée : apprendre à apprendre et comprendre ses mécanismes d'apprentissage.



PROGRAMME DE FORMATION

- **Être capable d'écouter et de comprendre**
 - Les bases de la communication
 - Connaître les freins de la communication
 - L'écoute active et reformulation
- **S'exprimer à l'oral clairement, savoir argumenter en respectant le pont de vue de l'autre**
 - Formuler une consigne, une instruction, une information
 - Différence entre les faits et les opinions
 - Acquérir une méthodologie d'argumentation
 - Construire une argumentation
- **Être capable de rédiger un message, un compte rendu, à partir de différentes sources**
 - Produire un message en respectant la construction d'une phrase simple
 - Rendre compte par écrit conformément à l'objectif visé
 - Lister par écrit des anomalies dans un document professionnel
 - Récupérer l'essentiel d'un message en prise de notes
 - Ecrire un message en utilisant le vocabulaire professionnel
 - Indiquer par écrit une situation professionnelle, un objet, un problème
- **Décrire, formuler**
 - Transmettre une information, une consigne avec le vocabulaire approprié
 - Reformuler des informations, des consignes
- **Être capable de lire un document professionnel, d'en vérifier l'authenticité et d'en comprendre l'information**
 - Lecture et compréhension d'un document usuel professionnel
 - Identifier la nature et la fonction d'un document
 - Vérifier l'authenticité des informations d'un document par comparaison avec le document original associé à son projet professionnel



Contenus et durées individualisés en fonction des positionnements



16 euros / heure



Entrée et sortie permanente

Public

- Tout public.
- Toute personne souhaitant s'engager dans un processus de certification CLÉA.

Admission

Admission après entretien et positionnement pédagogique ou après une évaluation CléA.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Délivrance d'une attestation de formation



Moyens pédagogiques :

Supports adaptés au public (fiches pratiques, exercices, didacticiels, sites internet pédagogiques...). Jeux de rôle, travail des compétences en autoformation guidée et à partir de mises en situation liées à la vie quotidienne et/ou professionnelle.

Moyens d'évaluation :

L'évaluation est réalisée à partir de situations générales tirées de la vie professionnelle. Elle peut être adaptée à un secteur d'activité pour permettre au candidat d'être évalué sur des documents et un lexique qu'il utilise au poste de travail.

Domaine 2 CléA - Utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique

Code
CL02-02

Compétences visées

Acquérir les compétences permettant de valider le domaine 2 de la certification CléA. Compétence transversale abordée : apprendre à apprendre et comprendre ses mécanismes d'apprentissage.



PROGRAMME DE FORMATION

- **Maîtriser l'univers des nombres**
 - Réaliser un calcul simple à la main ou avec une calculatrice
 - Compter, dénombrer
 - Comparer, classer, sérier
 - Evaluer un ordre de grandeur
 - Contrôler la cohérence des résultats obtenus
 - Réaliser un calcul proportionnel simple
- **Restituer oralement un raisonnement mathématique**
- **Se repérer dans l'espace**
 - Lire et comprendre un plan, une carte, un schéma
- **Résoudre un problème mettant en jeu une ou plusieurs opérations**
 - Résoudre des problèmes en utilisant indifféremment les 4 opérations, en combinant les opérations, en utilisant la règle de 3
 - Comprendre et utiliser les pourcentages
 - Transmission d'une méthodologie de résolution des problèmes
- **Lire et calculer les unités de mesures, de temps et des quantités**
 - Utiliser les unités de temps
 - Lire et comprendre un planning de travail
 - Renseigner correctement les horaires
 - Utiliser les unités de mesures ainsi que les instruments de mesure
 - Différencier les erreurs selon leur nature (erreur d'écriture des unités, d'opérations de résultat, de signification des données, de représentation.
 - Calcul de périmètre, de surface et de volume



Contenus et durées individualisés en fonction des positionnements



16 euros / heure



Entrée et sortie permanente

Public

- Tout public.
- Toute personne souhaitant s'engager dans un processus de certification CléA.

Admission

Admission après entretien et positionnement pédagogique ou après une évaluation CléA.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Délivrance d'une attestation de formation



Moyens pédagogiques :

Supports adaptés au public (fiches pratiques, exercices, didacticiels, sites internet pédagogiques...).

Jeux de rôle, travail des compétences en autoformation guidée et à partir de mises en situation liées à la vie quotidienne et/ou professionnelle.

Moyens d'évaluation :

L'évaluation est réalisée à partir de situations générales tirées de la vie professionnelle. Elle peut être adaptée à un secteur d'activité pour permettre au candidat d'être évalué sur des documents et un lexique qu'il utilise au poste de travail.

Domaine 3 CléA - Utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique

Code
CL02-03

Compétences visées

Acquérir les compétences permettant de valider le domaine 3 de la certification CléA.
Compétence transversale abordée : apprendre à apprendre et comprendre ses mécanismes d'apprentissage.



PROGRAMME DE FORMATION

- **Utiliser les fonctions de base pour utiliser un ordinateur et connaître son environnement**
 - Repérer et nommer dans son environnement de travail les différents éléments liés à l'informatique
 - Mettre un ordinateur en marche
 - Utiliser un clavier et une souris
 - Accéder aux fonctions de base : traitement de texte
- **Saisir et mettre en forme du texte – gérer des documents**
 - Comprendre la structure du document
 - Les différents types de document et leurs structures
 - Saisir et modifier un texte simple
 - Saisir des minuscules et majuscules, de chiffres
 - Effectuer la mise en forme simple (gras, taille de police, couleur)
 - Copier / déplacer du texte
 - Créer, enregistrer, déplacer des fichiers simples
 - Création d'arborescence, de dossier
 - Enregistrer les dossiers au bon endroit
 - Renseigner un formulaire numérique
 - Savoir imprimer un document
- **Se repérer dans l'environnement internet et effectuer une recherche sur le web**
 - Utiliser un navigateur pour accéder à internet
 - Se repérer dans une page web
 - Distinguer les zones interactives des zones figées
 - Utiliser un moteur de recherche type Google
 - Effectuer une requête pour recherche une information, un lieu,...
 - Analyser la nature des sites proposés par le moteur de recherche
 - Enregistrer les informations
 - Savoir trouver des services en ligne
 - Identifier les sites pratiques ou d'informations, liés à l'environnement professionnel
- **Utiliser la fonction de messagerie**
 - Se connecter et se déconnecter à une messagerie
 - Utiliser et gérer une messagerie
 - Identifier les différents dossiers (messages envoyés, reçus, supprimés, boîte d'envoi, brouillons courriers indésirables,...)
 - Gérer un fichier de contacts (création d'un contact, ouvrir et fermer un courriel ou un document attaché)
 - Créer, écrire et envoyer un courriel ou un document attaché
 - Ouvrir, insérer une pièce jointe



Contenus et durées individualisés en fonction des positionnements



16 euros / heure



Entrée et sortie permanente

Public

- Tout public.
- Toute personne souhaitant s'engager dans un processus de certification CLÉA.

Admission

Admission après entretien et positionnement pédagogique ou après une évaluation CléA.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Délivrance d'une attestation de formation



Moyens pédagogiques :

Supports adaptés au public (fiches pratiques, exercices, didacticiels, sites internet pédagogiques...). Jeux de rôle, travail des compétences en autoformation guidée et à partir de mises en situation liées à la vie quotidienne et/ou professionnelle.

Domaine 4 CléA - Aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe

Code
CL02-04

Compétences visées

Acquérir les compétences permettant de valider le domaine 4 de la certification CléA.
Compétence transversale abordée : apprendre à apprendre et comprendre ses mécanismes d'apprentissage.



PROGRAMME DE FORMATION

- **Respecter les règles de vie collective**
 - Identifier et appliquer les règles (règlement intérieur, procédures,...)
 - Comprendre l'intérêt, partage d'expérience avec les participants pour s'assurer de la compréhension des règles
 - Respecter les horaires, le rythme de travail
 - Comprendre l'intérêt à travers des exemples professionnels tournés vers le client
 - Mettre en pratique les principes de politesse et de respect des autres
 - Exercice pratique. Importance dans les activités de service. Règles pour travailler en harmonie ensemble
- **Adopter le bon comportement pour travailler en équipe**
 - Comprendre les missions de chaque membre du groupe
 - Etude d'un cas pratique en prenant un cas réel d'entreprise que les participants connaissent
 - Réaliser les actions en prenant en compte leur impact sur l'équipe
- **Être capable de contribuer dans un groupe**
 - Prendre en considération les différents points de vue
 - Rappel des principes de la communication sur la représentation. Apprendre à partager une représentation commune et à reformuler
 - Mise en situation sur un sujet qui suscite des opinions divergentes
 - Apporter une contribution pour l'intérêt du groupe, dans le cadre de la mission à remplir
 - Importance de sa mission au sein de l'ensemble d'un processus
 - Notion de synergie
 - Partage d'expérience et mise en situation
 - S'impliquer dans des actions concrètes
 - Réaliser des objectifs individuels mesurables et quantifiables
- **Communiquer de manière appropriée avec ses interlocuteurs**
 - Comprendre le périmètre et la place des interlocuteurs dans l'univers professionnel (collègues, hiérarchiques, clients,...)
 - Rappel des règles de base et comprendre les fonctions de chacun
 - Communiquer en tenant compte des différents interlocuteurs
 - Cas pratique à partir de situations réelles



Contenus et durées individualisés en fonction des positionnements



16 euros / heure



Entrée et sortie permanente

Public

- Tout public
- Toute personne souhaitant s'engager dans un processus de certification CléA.

Admission

Admission après entretien et positionnement pédagogique ou après une évaluation CléA.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes

01 64 97 97 66



Délivrance d'une attestation de formation



Moyens pédagogiques :

Supports adaptés au public (fiches pratiques, exercices, didacticiels, sites internet pédagogiques...). Jeux de rôle, travail des compétences en autoformation guidée et à partir de mises en situation liées à la vie quotidienne et/ou professionnelle.

Moyens d'évaluation :

L'évaluation est réalisée à partir de situations générales tirées de la vie professionnelle. Elle peut être adaptée à un secteur d'activité pour permettre au candidat d'être évalué sur des documents et un lexique qu'il utilise au poste de travail.

Domaine 5 CléA - Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel

Code
CL02-05

Compétences visées

Acquérir les compétences permettant de valider le domaine 5 de la certification CléA.
Compétence transversale abordée : apprendre à apprendre et comprendre ses mécanismes d'apprentissage.



PROGRAMME DE FORMATION

- **Être capable de comprendre son environnement de travail**
 - Analyser des situations simples, des relations, un environnement de travail
 - Travailler sur un environnement de travail, sur les objectifs d'une entreprise
 - Solliciter une assistance
 - Cas pratique sur situer les compétences de ses collègues et savoir qui rechercher, traiter, transmettre des informations techniques simples
 - Cas pratique : jeux de rôle, le circuit de l'information, exercice de reformulation
- **Réaliser des objectifs individuels dans le cadre d'une action simple ou d'un projet**
 - Mettre en oeuvre une action
 - Organiser son temps et planifier l'action
 - Identifier les principales étapes, les méthodes de travail adaptées, à utiliser
 - Identifier les principales priorités, contraintes et difficultés
 - Consulter les personnes ressources
 - Présenter les résultats de l'action
- **Prendre des initiatives et être force de proposition**
 - Rechercher des informations, consulter des personnes ressources
 - Être capable de s'assurer que l'on dispose des informations et des ressources pour effectuer un travail
 - Identifier les personnes mobilisables
 - Faire face à un aléa courant : identifier un problème simple (dysfonctionnement,...)
 - Proposer des améliorations dans son champ d'activité
 - Opinions divergentes
 - Exercice de créativité avec des contraintes (mise en oeuvre, coût, délais,...) comme régulateur
 - Cas pratique : méthodologie de résolution de problèmes tout en s'assurant que les objectifs et les directives sont respectés



Contenus et durées individualisés en fonction des positionnements



16 euros / heure



Entrée et sortie permanente

Public

- Tout public
- Toute personne souhaitant s'engager dans un processus de certification CléA.

Admission

Admission après entretien et positionnement pédagogique ou après une évaluation CléA.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Délivrance d'une attestation de formation



Moyens pédagogiques :

Supports adaptés au public (fiches pratiques, exercices, didacticiels, sites internet pédagogiques...).

Jeux de rôle, travail des compétences en autoformation guidée et à partir de mises en situation liées à la vie quotidienne et/ou professionnelle.

Moyens d'évaluation :

L'évaluation est réalisée à partir de situations générales tirées de la vie professionnelle. Elle peut être adaptée à un secteur d'activité pour permettre au candidat d'être évalué sur des documents et un lexique qu'il utilise au poste de travail.

Domaine 6 CléA - Capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie

Code
CL02-06

Compétences visées

Acquérir les compétences permettant de valider le domaine 6 de la certification CléA. Compétence transversale abordée : apprendre à apprendre et comprendre ses mécanismes d'apprentissage.



PROGRAMME DE FORMATION

- **Mieux se connaître et prendre confiance dans ses capacités d'apprentissage :**
 - Identifier ses principaux atouts acquis de manière formelle et informelle et ses axes de progrès
 - Illustrer ses points forts par des réalisations positives
 - Créer et mettre à jour son CV
- **Comprendre la nécessité des apprentissages**
 - Formuler un projet professionnel réaliste (notamment dans le cadre d'un entretien professionnel).
 - Entretenir sa curiosité et sa motivation pour apprendre dans le champ professionnel
 - Repérer les sources d'informations mobilisables au sein de son environnement.
 - Se renseigner sur les activités et les besoins de compétences associés à son projet professionnel
- **Optimiser ses capacités d'apprentissage (de la théorie à la pratique professionnelle)**
 - Faire le lien entre les objectifs professionnels et les objectifs de formation
 - Se concentrer dans la durée et stimuler sa mémoire (connaissance de quelques moyens appropriés favorisant ces dispositions)
 - Identifier sa progression et ses acquisitions



Contenus et durées individualisés en fonction des positionnements



16 euros / heure



Entrée et sortie permanente

Public

- Tout public.
- Toute personne souhaitant s'engager dans un processus de certification CléA.

Admission

Admission après entretien et positionnement pédagogique ou après une évaluation CléA.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité
handicapé



Délivrance d'une attestation de formation



Moyens pédagogiques :

Supports adaptés au public (fiches pratiques, exercices, didacticiels, sites internet pédagogiques...).

Jeux de rôle, travail des compétences en autoformation guidée et à partir de mises en situation liées à la vie quotidienne et/ou professionnelle.

Moyens d'évaluation :

L'évaluation est réalisée à partir de situations générales tirées de la vie professionnelle. Elle peut être adaptée à un secteur d'activité pour permettre au candidat d'être évalué sur des documents et un lexique qu'il utilise au poste de travail.

Domaine 7 CléA - Maîtrise des gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

Code
CL02-07



Compétences visées

Acquérir les compétences permettant de valider le domaine 6 de la certification CléA.
Compétence transversale abordée : apprendre à apprendre et comprendre ses mécanismes d'apprentissage.

PROGRAMME DE FORMATION

- **Respecter un règlement sécurité, hygiène, environnement, une procédure qualité**
 - Connaître et expliciter les consignes et pictogrammes de sécurité
 - Appliquer un règlement, une procédure en matière d'hygiène, de sécurité, de qualité et d'environnement
 - Rappel des principales règles et comprendre pourquoi ces règles doivent être respectées.
 - Appliquer les règles de sécurité dans toute intervention
 - Se situer dans le cadre réglementaire
- **Appliquer les gestes de premier secours**
 - Maîtriser les gestes de premiers secours
 - Identifier les différentes situations et pratiquer des gestes adaptés
 - Réagir de manière adaptée à une situation dangereuse
 - Adopter les bons réflexes, connaître les limites de son action
- **Avoir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques**
 - Maîtriser les automatismes gestuels du métier
 - Adopter les gestes et postures adaptés aux différentes situations afin d'éviter les douleurs et ménager son corps
 - Se protéger avec les équipements adéquats et selon les règles transmises
 - Connaître et appliquer les règles de déplacement de charges
 - Identifier un dysfonctionnement dans son périmètre d'activité ainsi que les risques associés s'il y a lieu
 - Alerter les interlocuteurs concernés par les dysfonctionnements et les risques constatés
 - Établir la liste des personnes à alerter
- **Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie**
 - Appliquer les règles de gestion des déchets (recyclage, tri...)
 - Utiliser les équipements de façon optimale en termes d'économie d'énergie
 - Choisir de manière à éviter les gaspillages les produits d'usage courant
 - Proposer des actions de nature à favoriser le développement durable



Contenus et durées individualisés en fonction des positionnements



16 euros / heure



Entrée et sortie permanente

Public

- Tout public.
- Toute personne souhaitant s'engager dans un processus de certification CléA.

Admission

Admission après entretien et positionnement pédagogique ou après une évaluation CléA.

Lieu de la formation

Amphia Conseil et formation
2 rue du Bois Sauvage
91000 Evry-Courcouronnes



01 64 97 97 66



Accessibilité handicapé



Délivrance d'une attestation de formation



Moyens pédagogiques :

Supports adaptés au public (fiches pratiques, exercices, didacticiels, sites internet pédagogiques...). Jeux de rôle, travail des compétences en autoformation guidée et à partir de mises en situation liées à la vie quotidienne et/ou professionnelle.

Moyens d'évaluation :

L'évaluation est réalisée à partir de situations générales tirées de la vie professionnelle. Elle peut être adaptée à un secteur d'activité pour permettre au candidat d'être évalué sur des documents et un lexique qu'il utilise au poste de travail.

Parcours de formation



INSCRIPTION

En ligne :

Via notre site internet : www.amphia.fr
(Rubrique "Nos formations : sélectionner cette formation)

Par courrier : 2 rue du Bois Sauvage / 91000
EVRY-COURCOURONNES

Par courriel : accueil@amphia.fr

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Une confirmation d'inscription et une convention vous seront adressées en retour.

N'oubliez pas de nous signaler si votre entreprise fait appel à un organisme collecteur.



CONVOCATION

Envoi de la convocation par courriel, au plus tard 10 jours ouvrés, avant la date du début de la formation afin de vous informer des conditions spécifiques, concernant :

- le lieu,
- les horaires,
- le plan d'accès,
- le matériel à apporter,
- les informations spécifiques...



PENDANT LA FORMATION

Locaux / Accessibilité

Parking privé à disposition

Plateaux techniques sécurité et services à la personnes

10 salles de formation équipées de rétroprojecteurs

Espaces de pauses avec distributeurs (boissons et friandises)

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Nombre de participants

Défini en fonction des données techniques, pédagogiques et réglementaires propres à chaque stage.

Evaluation

Évaluation des acquis (QCM, autoévaluation...) adaptée au type de formation.

Horaires

Heure de démarrage précisée sur la convocation. Horaires quotidiens et de clôture aménageables en accord avec le groupe, en fonction des contraintes de chacun, tout en respectant la durée totale du stage (conformément au programme).

Documentation

Documentation spécifique à la formation remise à chaque participant.

Règlement intérieur

Règlement intérieur disponible sur demande.



APRES LA FORMATION

Attestations

Attestation de présence adressée à l'entreprise.

Attestation de fin de formation destinée au stagiaire.

Certification / Qualification

Pour les formations avec un examen, envoi du certificat en cas de succès ou possibilité de le récupérer sur place.

Qualité

A l'issue de la formation, remise d'un questionnaire de satisfaction.

Toute remarque est prise en compte et nous aide à progresser.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 1/3

INSCRIPTION

AmPhiA conseil et formation est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans :

- L'insertion Sociale et Professionnelle,
- Le Bilan de compétences,
- La Sécurité des biens et des personnes,
- Les activités Sanitaires et Sociales,
- Le Conseil en entreprise.

Son siège social est fixé au : 2 rue du Bois Sauvage – 91000 EVRY-COURCOURONNES.

AmPhiA Conseil et Formation conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises et intra-entreprises, à Paris et la région Ile de France.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès d'AmPhiA Conseil et Formation.
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- Formations inter-entreprises : les formations inscrites au catalogue d'AmPhiA Conseil et Formation et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- Formations intra-entreprises : les formations conçues sur mesure par AmPhiA Conseil et Formation pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCA : les opérateurs de compétences chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

OBJET

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations

de formation engagées par AmPhiA Conseil et Formation pour le compte d'un

client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans

réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes

conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du client, et en

particulier sur toutes les conditions générales d'achat du client.

CONDITIONS DE PAIEMENTS

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre d'AmPhiA conseil et formation. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. d'AmPhiA Conseil et Formation aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à AmPhiA Conseil et Formation.

En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le client, il appartient au client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à AmPhiA Conseil et Formation. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par AmPhiA Conseil et Formation au client.

Si l'accord de prise en charge du client ne parvient pas à AmPhiA Conseil et Formation au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, AmPhiA Conseil et Formation se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au client.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

DEDIT ET REMPLACEMENT

En cas de dédit signifié par le client à AmPhiA conseil et formation au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, AmPhiA conseil et formation offre au client la possibilité :

de repousser l'inscription du stagiaire à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue d'AmPhiA conseil et formation, et après accord éventuel de l'OPCA, de remplacer le stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCA.

ANNULATION ABSENCE OU INTERRUPTION

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par AmPhiA conseil et formation. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation AmPhiA Conseil et Formation distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation.

Il est rappelé que les sommes dues par le client à ce titre ne peuvent être imputées par le client sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCA.

Dans cette hypothèse, le client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à AmPhiA conseil et formation.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le client, AmPhiA Conseil et formation se réserve le droit de facturer au client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation
- si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix H.T. de la formation
- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation.

HORAIRES ET ACCUEIL

ISauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures.

Sauf indication contraire portée sur la convocation, les formations se déroulent de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Les locaux d'AmPhiA conseil et formation accueillent les stagiaires de 08h30 à 17h30.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2/3

EFFECTIF ET AJOURNEMENT

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription.

Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention «Bon pour accord », retournés à AmPhiA Conseil et Formation ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes AmPhiA Conseil et Formation peut alors proposer au stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation AmPhiA Conseil et Formation se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

DEVIS ET ATTESTATIONS

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en trois exemplaires par AmPhiA conseil et formation, au client. Deux exemplaires dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés AmPhiA conseil et formation par tout moyen à la convenance du client : courrier postal,télécopie, mail...

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre AmPhiA conseil et formation, l'OPCA ou le client.

A l'issue de la formation, AmPhiA conseil et formation remet une attestation de formation au stagiaire.

Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCA, AmPhiA Conseil et formation lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture. Une attestation de présence pour chaque stagiaire peut être fournie au client, à sa demande.

OBLIGATIONS ET FORCE MAJEURE

Dans le cadre de ses prestations de formation, AmPhiA conseil et formation est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis à vis de ses clients ou de ses stagiaires. AmPhiA conseil et formation ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à AmPhiA conseil et formation, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable AmPhiA conseil et formation.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par AmPhiA conseil et formation pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des oeuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le client et le stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès AmPhiA conseil et formation. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le client et le stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

DESCRIPTIF ET PROGRAMME DES FORMATIONS

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

CONFIDENTIALITÉ ET COMMUNICATION

AmPhiA conseil et formation, le client et le stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par AmPhiA conseil et formation au client.

AmPhiA conseil et formation s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCA, les informations transmises par le client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le client accepte d'être cité par AmPhiA conseil et formation comme client de ses formations. A cet effet, le client autorise AmPhiA conseil et formation à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

RGPD

AmphiA Conseil et Formation s'engage à informer chaque stagiaire que :

des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre d'AmPhiA conseil et formation, conformément à la loi n° 78D17 du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. AmPhiA conseil et formation traite les données personnelles conformément au Règlement Général de Protection des données (RGPD).

Chaque personne dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qu'elle serait amenée à nous confier dans la relation commerciale nouée lors de l'acceptation de la présente offre. En cas de non-acceptation de l'offre, les données personnelles

éventuellement conservées par AmPhiA Conseil et Formation seront détruites. Vos données personnelles ne seront en aucun cas transmises à une quelconque entité étrangère à AmPhiA Conseil et Formation, et ce pour quelque raison que ce soit, sauf réquisition judiciaire. Vous pouvez exercer ce droit en nous écrivant à : contact@amphia.fr.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 3/3

SUITE RGPD

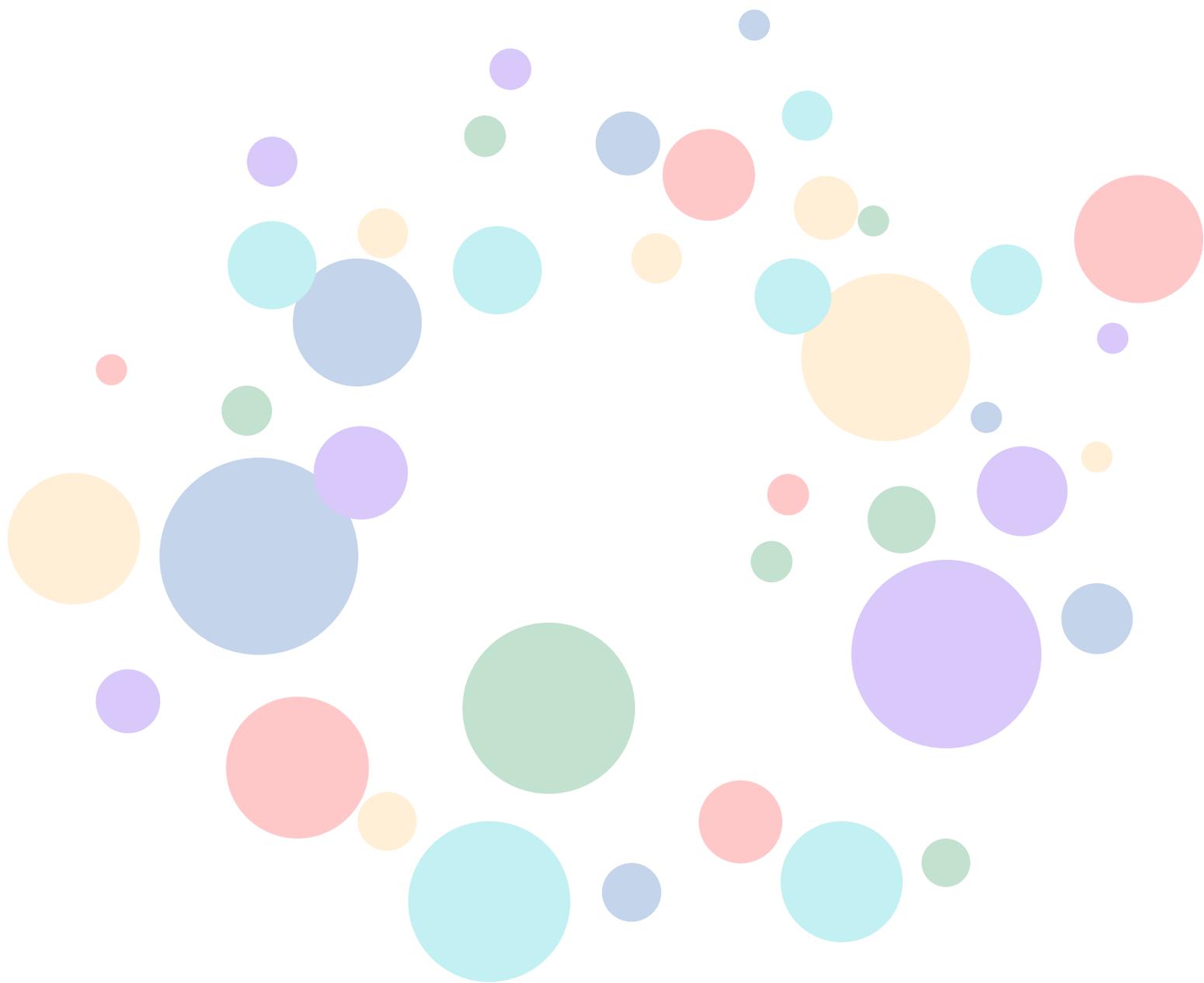
En particulier, AmPhiA Conseil et Formation conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, AmPhiA Conseil et Formation s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et AmPhiA Conseil et Formation à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler le litige.

Dernières mises à jours : Juin 2019



Amphia Conseil et formation
2 Rue du Bois Sauvage
91000 EVRY-COURCOURONNES
 01 60 97 97 66
contact@amphia.fr